

2019

BULLETIN MUNICIPAL

*La Plaine
sur mer*



La Plaine
sur mer



p. 6
ENFANCE



p. 15
TRAVAUX



p. 25
VIE DE LA COMMUNE



p. 32
ASSOCIATIONS

ACCESSIMMO

VOTRE AGENCE DE PROXIMITÉ

4 rue L. Fourneau LA PLAINE sur MER

www.accessimmo-laplaine.com

Achat
Vente
Location
Estimation

02 72 45 00 30

**Néthymoules**
BITARD
depuis 1999
Nelly & Thierry
simpaul.bitard@orange.fr
Cabane n°3
Zone Conchylicole « Le Marais » - 44770 La Plaine sur Mer
Tél./fax 02 40 21 06 71 / Port. 06 76 47 84 02

**YANN GUERY**
Menuiserie - Charpente
Ossature bois
RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment
Fermeture - Véranda - Store - Automatismes
Clôture - Agencement - Bardage - Dépannage
La Gènière - 44770 LA PLAINE SUR MER
Tél. 02 40 21 01 33 - Fax 02 40 82 15 92
www.menuiserie-guery.com - sarlyanguery@orange.fr

Neuf & Rénovation
Assainissement •
Couverture •
Carrelage •
Clôture •
MAÇONNERIE
côte de Jade
Bureau ouvert le matin les mardis,
jeudis et vendredis ou sur rendez-vous
02 40 21 56 21
ZA La Musse
44770 LA PLAINE-sur-MER
maconneriecotedejade@orange.fr

**Mikael Fouré**
ARTISAN MÉTALLIER FERRONNIER SERRURIER
48 rue de la Bernerie - 44210 Pornic
Port. **06 81 30 19 57** - Tél. **02 44 06 14 65**
mikael.amfs@amfs.fr
www.amfs-mikaelfoure.com

Pompes Funèbres
Guérin - Massonnie
Obsèques
Marbrerie
Permanences
24h/24 • 7j/7
Prévoyance
Fleurs
LE CHOIX FUNERAIRE
Maison Funéraire "LA CHAUSSÉE"
13 place des Halles
Face au marché
44210 PORNIC
02 40 82 68 30
02 40 82 68 88
Maison Funéraire
ZA La Chaussée
44210 PORNIC

**Ludovic MARIOT**
Electricien
06 28 91 45 08
02 51 74 22 65
sarl.mariotludovic@hotmail.fr
Electricité Générale
4 impasse des Guiryères - 44770 La Plaine sur Mer

**Les Mousquetaires**
Intermarché
SUPER
**LA PLAINE SUR MER - 02 40 21 00 52**



mot du Maire

Chères plainaises, chers plainais,

Dans quelques jours, précisément le 11 juillet 2019, notre directeur général des services, Michel CHAUVET, fera valoir ses droits à la retraite.

Plusieurs mots me viennent à l'esprit à son sujet : travail, rigueur, expérience, sens du service public,

détermination, loyauté, discrétion, écoute des autres, courage, et surtout énergie. Cette énergie qui, pendant plus de 38 ans, lui a permis de gravir les échelons de la fonction publique territoriale, et d'atteindre la plus haute marche en accédant à la tête des services de notre commune le 1^{er} mars 2002. Une remarquable carrière au sein d'une seule et même collectivité, et une vie professionnelle au service de l'action municipale, toujours animée par l'intérêt public. Nous ne pouvons que féliciter son profond investissement.

Le départ de Michel CHAUVET marque une page de l'histoire de la commune qui se tourne. Il aura œuvré auprès de trois maires : Emmanuel HOUSSAY, Michel GUISSÉAU, et moi-même depuis 1995. Durant nos 30 années de collaboration, dont 24 en position de maire, une relation de confiance s'est instaurée au sein de notre binôme. A l'écoute des uns et des autres, disponible pour les agents malgré la charge de travail, et soucieux de défendre leurs intérêts, je le remercie au nom du personnel.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous souhaitons à Michel CHAUVET une longue et heureuse retraite.

Je sais qu'il part serein et confiant en son successeur, Anémone CAILLON, responsable du service urbanisme/aménagement du territoire/affaires foncières et juridiques depuis 2008, en charge de nombreux dossiers structurants tels que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, les projets d'aménagement du centre-bourg, la Zone d'Aménagement Concerté en cours... Nous lui souhaitons de s'épanouir pleinement dans ses nouvelles fonctions de directrice générale des services à compter du 12 juillet 2019.

En ce qui me concerne, voici mon dernier mot du maire dans le bulletin municipal. Il faut savoir prendre du recul, aussi je ne souhaite pas renouveler un cinquième mandat en tant que maire.

L'amour pour la commune et ses habitants, qui je le sais perdurera au-delà de la fin de mes fonctions en mars prochain, a toujours été pour moi la motivation première. J'ai donné de mon temps sans compter, et je me suis impliqué sans relâche dans le bon fonctionnement de la collectivité. Si l'avis de la population s'est parfois opposé au mien, cela m'est toujours apparu comme une saine confrontation et un véritable intérêt porté aux décisions communales.

Contrairement à ce que nous avions laissé entendre, il n'y aura pas de pression fiscale complémentaire sur les taxes foncières et d'habitation en 2019 et 2020. Le ratio entre nos recettes et nos dépenses s'est nettement amélioré au cours des deux dernières années ; notre capacité de désendettement est désormais légèrement supérieure à 3 années, ce qui laisse de bonnes perspectives.

Conscient de ne pas avoir pu tenir tous nos engagements de 2014, conséquence des importantes baisses des dotations de l'Etat entre 2014 et 2017 (700 000 euros), nous avons toutefois lancé l'étude de plusieurs dossiers importants afin de mûrir les réflexions qui conditionneront le développement de notre commune pour les prochaines années.

L'année 2019 sera marquée par la livraison de 40 logements à loyer modéré, gérés par des bailleurs sociaux, sur deux opérations (chemin de la Vallée et rue de l'Ormelette). Environ 80 % de la population plainaise peut y avoir accès au regard des revenus des ménages. Le chemin de la Vallée a été aménagé récemment pour desservir les nouveaux logements.

En 2019, les principaux engagements de crédits concernent : la rue des Ajoncs, des aménagements de sécurité sur plusieurs secteurs de la commune,

la création d'un giratoire pour desservir le projet du nouveau magasin Intermarché et limiter la vitesse en entrée d'agglomération, la poursuite de la mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de nos bâtiments communaux, une première tranche de la refonte des panneaux signalétiques (enveloppe de 100 000 euros), la mise en place de pieux de guidage pour assurer la flottaison du nouveau ponton au port de Gravette et améliorer la sécurité des usagers en hiver.

Bien que non prévue dans notre programme en 2014, l'acquisition de l'ancien centre de vacances de l'Omelette apporte une réelle satisfaction au monde associatif. Les deux bâtiments rénovés sont mis à disposition d'une dizaine d'associations, représentant près de 700 adhérents ; les 12 studios réhabilités sont quant à eux destinés à l'hébergement des gendarmes saisonniers en été. La dernière phase des travaux concernera la salle de restauration et un ancien dortoir, afin d'y accueillir des fêtes familiales, des groupes, des séminaires, stages ou formations, et pourquoi pas les enfants de Champs sur Tarentaine Marchal pour d'éventuelles classes de mer ou nature avec possibilité d'hébergement. Ce site est déjà un lieu de détente et de lien social. L'aménagement d'un parc paysager à terme devra favoriser le calme et le bien-être.

Concernant le restaurant scolaire, malgré un important travail réalisé par un comité technique et un comité de pilotage, nous n'avons pu collectivement choisir le site le plus approprié pour la construction du futur restaurant. Une nouvelle étude, plus large, est en cours : elle porte sur les nouveaux équipements à concevoir à l'horizon 2030. La réflexion intègre le restaurant scolaire, la création de nouveaux locaux commerciaux ou de services, la faisabilité d'un pôle pour les professionnels de santé, la création de logements intermédiaires pour les personnes âgées, l'évolution des locaux et équipements sportifs...

Je remercie les habitants qui ont participé aux enquêtes et à l'atelier de concertation du 5 juin dernier. Chers plainais, l'avenir de notre commune doit se construire avec vous, en tenant compte de vos suggestions et de votre vision.

Je remercie également les nombreuses personnes qui ont participé à l'atelier citoyen organisé et animé le 25 avril dernier par l'équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre de la Zone d'Aménagement Concerté. Votre appropriation du projet va nous aider à construire nos ambitions tendant à affirmer l'identité plainaise, garantir la qualité de vie, proposer un projet maîtrisé et économe, s'inscrire dans une démarche de développement durable forte pour la transition écologique. Les premiers logements devraient pouvoir sortir de terre fin 2020. Chacun est invité à participer à la réunion publique qui se tiendra le jeudi 11 juillet à 19h00, Espace Sports et Loisirs.

Côté intercommunalité, après la prise de compétences par Pornic Agglo Pays de Retz du développement économique en 2017, de la gestion des milieux aquatiques et de la protection contre les inondations (GEMAPI) en 2018, ce sera le tour de la petite enfance / enfance-jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2020.

Dans la zone d'activités de la Génrière, une nouvelle déchèterie, à 200 m du site actuel, beaucoup plus spacieuse et fonctionnelle devrait être opérationnelle au cours du second semestre 2020.

Je souhaite à chacun de bonnes vacances, plus particulièrement à nos enfants, ainsi qu'une pleine saison estivale aux entreprises et professionnels du tourisme qui font vivre notre territoire.

Michel BAHUAUD
Maire de la Plaine sur Mer

info budget

Comptes administratifs 2018

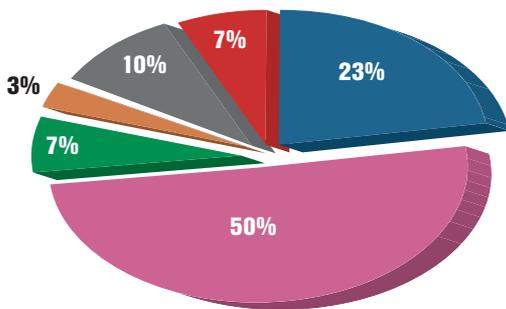
Le compte administratif est le résultat des dépenses et des recettes réalisées au cours de l'année écoulée, alors que le budget primitif est une prévision ajustée en cours d'année. Les tableaux et graphiques ci-dessous se rapportent au compte administratif du budget principal 2018.

Budget principal

Dépenses fonctionnement

Charges à caractère général	1 014 327,15 €
Charges du personnel	2 260 730,17 €
Autres charges de gestion courante	302 266,27 €
Charges financières	142 467,47 €
Charges exceptionnelles	15 117,84 €
Atténuation de produits	439 508,00 €
Opérations d'ordre entre sections	306 609,01 €

TOTAL DEPENSES 4 481 025,91 €

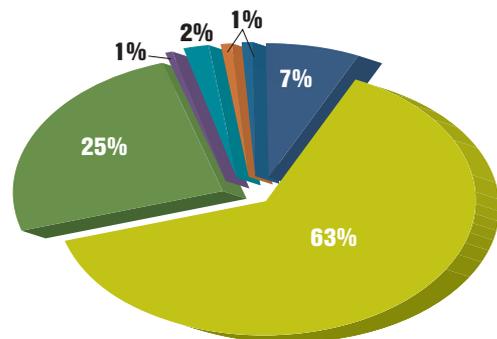


Recettes fonctionnement

Produits et services du domaine	378 948,50 €
Impôts et taxes	3 457 617,20 €
Dotations et participations de l'Etat	1 359 192,49 €
Autres produits de gestion courante	29 267,84 €
Atténuations de charges	115 119,75 €
Produits exceptionnels	42 663,74 €
Produits financiers	15 450,13 €
Opérations d'ordre entre sections	50 669,29 €
Excédent de fonctionnement reporté	0,00 €

TOTAL RECETTES 5 448 928,94 €

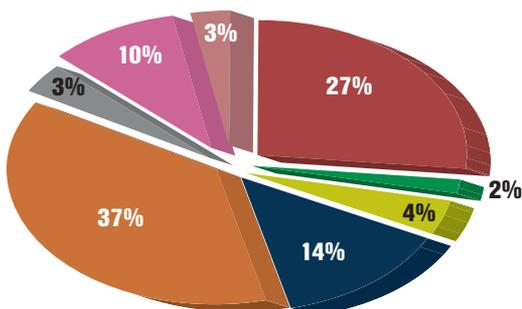
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 967 903,03 €



Dépenses investissement

Remboursement capital des emprunts	468 405,28 €
Frais d'études, PLU et logiciels	33 939,52 €
Subventions d'équipement versées	71 954,41 €
Terrains bâtiments et matériels	238 595,96 €
Construction (Bâtiments)	653 795,62 €
Travaux de voirie-réseaux, sports-loisirs, littoral	62 195,95 €
Opérations patrimoniales	176 488,21 €
Opérations d'ordre entre sections	50 669,29 €
Remboursement taxes urbanisme	0,00 €
Déficit d'investissement reporté	0,00 €

TOTAL DÉPENSES 1 756 044,24 €

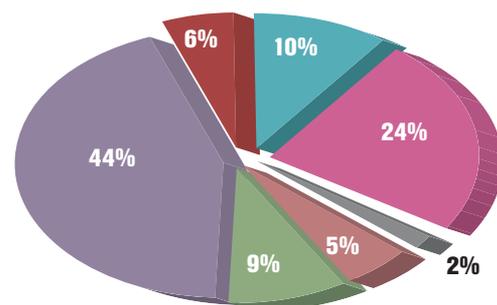


Recettes investissement

Dotations, fonds divers (FCTVA et T.L.E.)	345 327,62 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	801 281,13 €
Subventions d'investissement	18 121,00 €
Remboursements divers	0,00 €
Immobilisations financières	54 791,50 €
Opérations patrimoniales	176 488,21 €
Opérations d'ordre entre sections	306 609,01 €
Excédent d'investissement N-1	1 462 851,46 €
Emprunt	193 000,00 €

TOTAL RECETTES 3 358 469,93 €

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 1 602 425,69 €





info budget

Comptes administratifs 2018

Budget Ports

Dépenses exploitation

Charges à caractère général	66 862,60 €
Charges du personnel	131 526,59 €
Charges financières	1 277,17 €
Autres charges de gestion courante	1,13 €
Dotations aux amortissements	7 011,83 €
Dotations aux provisions	219 626,54 €
TOTAL DÉPENSES	426 305,86 €

Recettes exploitation

Locations, grutages	273 027,80 €
Amortissement des subventions	153 280,97 €
Excédent d'exploitation reporté	2,14 €

TOTAL RECETTES	426 310,91 €
Excédent d'exploitation reporté	5,05 €

Dépenses investissement

Immobilisations corporelles	40 670,71 €
Emprunts et dettes assimilées	9 999,96 €
Amortissement des subventions	153 280,97 €

TOTAL DÉPENSES	203 951,64 €
-----------------------	---------------------

Recettes investissement

Dotations	221 022,00 €
Amortissements	7 011,83 €
Excédent d'investissement reporté	143 371,24 €

TOTAL RECETTES	371 405,07 €
Excédent d'investissement 2018	167 453,43 €

Budget cellules commerciales

Ce budget concerne la Poste et les 4 commerces de l'îlot de la Poste.

Dépenses d'exploitation

Charges à caractère général	7 263,13 €
Charges financières	13 119,79 €
Dotations aux amortissements	50 000,00 €
TOTAL DÉPENSES	70 382,92 €

Recettes d'exploitation

Locations	56 780,38 €
Subventions d'exploitation	11 800,54 €
Autres produits gestion courante	1 802,00 €
TOTAL RECETTES	70 382,92 €

Dépenses investissement

Emprunts et dettes assimilées	50 000,00 €
TOTAL DEPENSES	50 000,00 €

Recettes investissement

Amortissements	50 000,00 €
TOTAL RECETTES	50 000,00 €

Budget panneaux photovoltaïques

Ce budget concerne les membranes photovoltaïques de l'école René Cerclé.

Dépenses exploitation

Charges à caractère général	41,03 €
Charges financières	2 328,21 €
Dotations aux amortissements	4 791,50 €
TOTAL DÉPENSES	7 160,74 €

Recettes exploitation

Vente d'électricité	6 114,84 €
Subvention d'exploitation	1 045,90 €

TOTAL RECETTES	7 160,74 €
-----------------------	-------------------

Dépenses investissement

Emprunts et dettes assimilées	4 791,50 €
TOTAL DÉPENSES	4 791,50 €

Recettes investissement

Amortissements	4 791,50 €
TOTAL RECETTES	4 791,50 €

info budget

Débat d'orientation budgétaire 2019

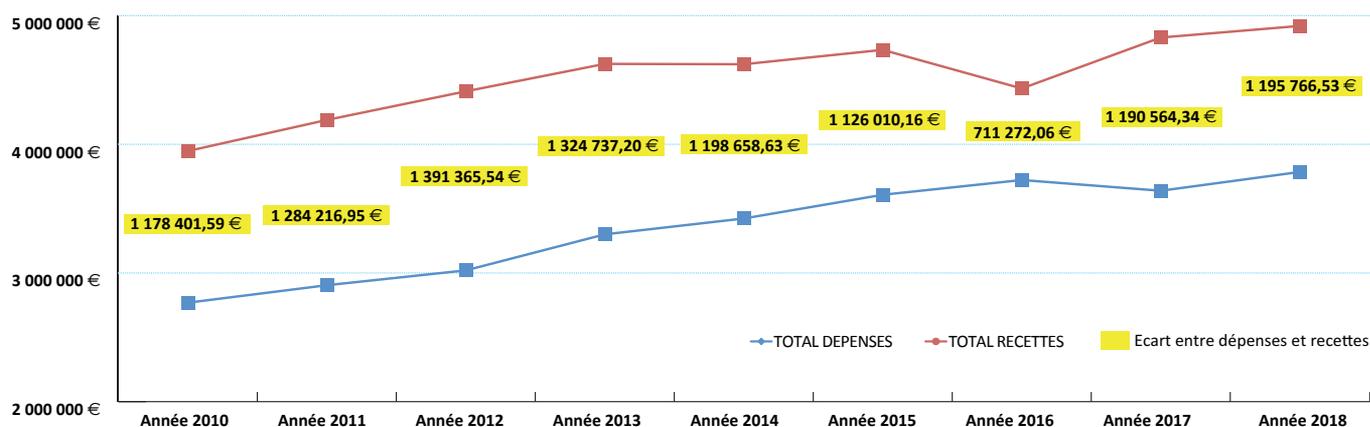
Le débat d'orientation budgétaire s'est déroulé lors de la séance du conseil municipal du 25 février 2019.

Cet acte, extrêmement important, repose sur une analyse prospective, il définit les grandes lignes de la gestion communale de l'année, en tenant compte du contexte national et local.

Le débat fait l'objet d'un rapport articulé autour des points suivants :

- la description du contexte financier national et local,
- les résultats provisoires du compte administratif 2018 et leur incidence sur le plan pluriannuel d'investissement.

L'analyse des résultats de l'exercice 2018 démontre une situation financière saine. La progression de l'épargne nette s'explique par des économies de gestion, la légère progression du volume des dotations de l'Etat et la majoration des taux des impôts communaux 2017 et 2018. Les mesures prises en 2017 ont permis de redresser l'équilibre budgétaire menacé par l'effet ciseau dû à la réduction de l'écart entre les dépenses et les recettes. Cependant, les incertitudes liées au contexte national et aux efforts supplémentaires qui pourraient être demandés dans l'avenir aux collectivités locales, incitent à la plus grande vigilance.



• Les prévisions budgétaires 2019 :

- Le virement prévisionnel à la section d'investissement s'établit à environ 115 559 €.
- Le budget 2019 repose sur :
 - une progression des recettes fiscales du fait de la revalorisation des bases de 2,2 % et le gel des taux d'impôts communaux,
 - la poursuite des économies de gestion.
- La section d'investissement a été ajustée en fonction de l'avancement de la programmation pluriannuelle.

• L'endettement :

Chaque programme fait l'objet d'un plan de financement permettant d'en assurer la réalisation en respectant un endettement supportable par la collectivité.

Au 1^{er} janvier 2019 l'endettement de la commune s'élève à 4 399 364,99 €.

L'importance des travaux de voirie programmés en 2019, justifie la prévision d'un emprunt de 200 000 € intégré à la prospective financière.

• L'orientation générale du budget :

Monsieur le maire propose le renouvellement des engagements suivants :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement.
- Optimiser les recettes.
- Maintenir un haut niveau d'aménagement et d'entretien des équipements publics pour répondre aux besoins de la population, en privilégiant en 2019 les travaux de voirie.
- Adhérer à diverses formes de mutualisation dans le cadre de la coopération intercommunale : groupements de commandes, services communs, schéma de mutualisation.
- Limiter l'endettement selon un plan pluriannuel d'investissement compatible avec les capacités d'autofinancement et d'épargne nette.

Budget Primitif 2019 - Budget principal et budgets annexes

Budget principal

Le budget principal de la commune, voté à l'unanimité le 25 mars 2019, respecte les engagements pris lors du débat d'orientation budgétaire, ainsi que les prévisions de travaux, d'acquisitions de matériels ou de réalisation d'études.

Les principaux investissements, hors travaux d'entretien courant, concernent :

- Aménagements :
 - Travaux de voirie rue des Ajoncs.
 - Aménagements de sécurité.
 - Programme annuel de travaux d'entretien de voirie.
 - Création d'un giratoire boulevard des Nations Unies (RD 96).
 - Travaux de remise en état et de sécurité de la route de la Prée et de la rue de l'Îlot.

- Poursuite des effacements des réseaux aériens : entre la Tara et Port-Giraud (sous maîtrise d'œuvre du SYDELA).

- Poursuite de la mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AdAP) pour les bâtiments communaux.

- Extension du cimetière.

- Première phase de mise en œuvre d'une nouvelle signalétique d'information locale et directionnelle.

- Etudes et autres prestations ou acquisitions :

- Etude urbaine de développement du centre-ville.

- Etude phase 2 des travaux de l'Ormelette : bâtiments 1 et 2, et parc paysager.

- Conception concertée de l'esquisse d'aménagement de la zone d'habitat en extension du centre-bourg (ZAC).

- Acquisition d'un véhicule de service et d'un tractopelle.

- Acquisition de matériel informatique et technique.

Les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent, tant en dépenses qu'en recettes, comme suit :

- Section de fonctionnement : **5 113 714,00 €**

- Section d'investissement : **4 180 228,81 €**

Les budgets annexes

CELLULES COMMERCIALES

- Section d'exploitation : 69 575,00 €
- Section d'investissement : 50 000,00 €

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

- Section d'exploitation : 6 989,00 €
- Section d'investissement : 4 792,00 €

PORTS DE GRAVETTE ET DU CORMIER

- Section d'exploitation : 394 786,05 €
- Section d'investissement : 293 613,96 €

Le budget annexe « PORTS » est un service public industriel et commercial, il est équilibré par l'utilisateur.

Les taux d'imposition 2019

Conformément au débat d'orientation budgétaire de 2019, les taux communaux de 2018 ont été maintenus en 2019. Vu l'évolution favorable des bases fiscales et après proposition de Monsieur Le Maire, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le gel des taux communaux s'établissant comme suit :

- Taxe d'habitation : 11,77
- Taxe sur le foncier bâti : 17,28
- Taxe sur le foncier non bâti : 73,50



enfance

Accueil de loisirs (ALSH)



Il est à noter qu'à compter du 1^{er} janvier 2020, la communauté Pornic Agglo Pays de Retz prendra la compétence des domaines « Petite enfance, enfance, jeunesse ».

Le Service Enfance de la commune propose, depuis 2012, un accueil au rythme de votre enfant, les mercredis et pendant les vacances scolaires. En plus de proposer un mode de garde aux parents, le service incite les enfants à expérimenter, à découvrir le monde, et participe à leur construction en développant leur autonomie.

193 enfants ont été accueillis à l'accueil de loisirs. Ils sont répartis en 3 groupes selon leur âge : les ours, les p'tits loups et les girafes.

Le programme d'activités des mercredis et pendant les vacances est attendu avant chaque période, avec beaucoup d'impatience par les enfants et leurs parents. Les activités répondent à un projet d'animation et sont organisées dans un lieu accueillant.

La dynamique d'équipe, impulsée par les animateurs que vos enfants connaissent bien, permet un renouvellement des propositions et des petites attentions portées à chaque enfant.

Les thèmes et les sorties de l'année ont été les suivants :

- Hiver : « Des vacances chou-marines ».
- Printemps : « Des vacances pour bien sporter ».
- Juillet : « A la plage », « Comme au camping ».
- Août : « La tête dans les étoiles ».
- Toussaint : « Sciences et insouciance ».

Des sorties sont proposées aux enfants au zoo, à l'aquarium, au château de Tiffauges, à la ferme pédagogique, dans les parcs d'attraction, et plus localement, à la médiathèque et à la piscine.

Le Service Enfance organise également l'accueil périscolaire, avant et après la classe, tous les jours d'école, avec 216 enfants accueillis en 2018. Et depuis septembre, suite à l'arrêt des Temps d'Activités Péri-éducatifs, l'équipe d'animation s'investit quotidiennement dans l'animation du temps de pause méridienne, dans les 2 écoles de la commune.



Restauration scolaire : la qualité au service des enfants

Au menu, aujourd'hui, un repas équilibré composé d'une « cuidité » (entrée à base de légumes cuits), d'un plat chaud et sa garniture, un morceau de fromage et un fruit Bio en dessert !

UN SERVICE IMPORTANT DANS LA COMMUNE

Trois agents préparent, dès le matin, les repas pour les 270 rationnaires. Un autre complète l'équipe en cours de matinée pour dresser la table. En fin de matinée, 15 personnes interviennent sur la pause méridienne, afin de restaurer dans les meilleures conditions les enfants qui déjeunent en deux services. Un animateur est en renfort afin de proposer une activité supplémentaire sur le temps de la récréation.

ET LA QUALITÉ ?

A la Plaine-sur-Mer, les repas sont cuisinés sur place, avec une proportion de « fait maison » qui ne cesse d'augmenter.

Un nouveau four moderne, ainsi qu'une nouvelle cellule de maintien au chaud, viennent d'être acquis par la commune. Le four va permettre de faciliter les préparations en cuisine et va offrir une qualité de cuisson bien supérieure. Un exemple, les cordons bleus préparés pour le centre de loisirs sont désormais faits « maison ».



©M. CHAUVET



©S. FRÉBAULT



©M. CHAUVET

Les fruits BIO sont de plus en plus présents au restaurant scolaire. Une subvention européenne permet d'offrir du BIO au prix du conventionnel. Des animations, organisées par la restauration scolaire, ont lieu trois fois dans l'année, dans les écoles de la commune. La première, sur le thème de l'orange, au mois de février dernier, a pu régaler les enfants avec un jus de fruits fraîchement pressé et une dégustation de plusieurs variétés d'oranges. Le restaurant scolaire veille également à ce que la provenance de ces produits reste française. La ferme Gineau de Saint-Michel-Chef-Chef continue de livrer ses yaourts et fromages blancs BIO en seaux. Cela permet de diminuer l'impact environnemental en limitant l'utilisation de pots en plastique.

La part des produits qualitatifs, tels que les cuisses de poulet noir certifiées, la viande issue de la filière

Bleu-Blanc-Cœur (chipolatas, sauté de porc, sauté de poulet...) augmente dans la préparation des repas. Ce label s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la chaîne alimentaire en organisant le retour aux cultures végétales telles que le lin, la luzerne et le lupin... réputées vertueuses pour l'environnement et pour leurs qualités nutritionnelles.

L'ambition du restaurant scolaire est, pour chaque repas, de trouver le juste équilibre entre les plats préférés des enfants et l'éducation au goût avec l'apprentissage de nouvelles saveurs. La commune de la Plaine-sur-Mer a donc pris le parti de favoriser la qualité. Pour le bonheur des papilles des petits plainais !

enfance



Conseil Municipal des Enfants 2018/2019



@J.P. GUIHEUX

Conseil municipal des enfants

Une nouvelle promotion, la dixième, a été élue le 21 septembre 2018, pour une année scolaire.

Yaël, Johan, Valentine et Romane ont imaginé une commission « anti-tabac ».

Ils souhaitent sensibiliser les fumeurs aux dangers du tabagisme et les inciter à ne pas jeter de mégots par terre ou sur nos plages. Lors d'une première action, au cours de « Plantes en fête » au jardin des Lakas, affiches et flyers ont interpellé les visiteurs concernés. Ils ont également sollicité les fumeurs pour répondre à leur enquête et ont distribué des cendriers de poche. Pendant l'été, des affiches informeront les fumeurs sur la plage du Cormier et des cendriers pourront être retirés au poste de secours.



@L. BERTIET



@L. BERTIET

Eva, Lou-Anne, Théa et Elioth se sont investis dans le « bien manger ».

Ils ont invité M. FREBAULT, responsable du restaurant scolaire, qui est venu expliquer comment il conçoit des menus équilibrés, la filière courte et l'insertion des aliments bio dans les plats. Un document a ensuite été transmis aux écoles pour affichage. Bien manger, c'est aussi la gastronomie ! M. GUIBERT, chef du restaurant Anne de Bretagne, a accepté de partager sa passion avec eux. Il les a accueillis, pour une matinée, dans ses cuisines, afin de découvrir le choix des produits, la préparation des plats, le dressage de l'assiette, les conditions du service en salle. Un repas leur a été offert ensuite. En s'appuyant sur le diaporama réalisé, il a présenté cette action, le 27 mai, aux CM1 et CM2 des deux établissements scolaires. Lors d'un débat, il a ensuite répondu aux questions des jeunes et des adultes présents.



Gabriel, Carl, Tilio et Rudy, se sont mis au travail pour installer une tyrolienne destinée à leurs pairs.

Suite à leurs recherches et à la demande formulée auprès du responsable des services techniques pour la pose et l'aménagement du sol de réception, le budget de ce projet se décompose comme suit :

Tyrolienne (modèle extrême 25 m ; tranche d'âge : 4-14 ans ; pin traité autoclave)	4 464 € TTC
Aménagement sol de réception (entourage bois + gravier roulé Palvadeau 4/8)	3 178,03 € TTC
Contrôle sécurité initial	240 € TTC (estimation)
Contrôle annuel de sécurité	144 € TTC (estimation)
Travaux d'installation en régie (estimation)	1 800 € TTC (estimation)



CME 2018/19

Emplacement tyrolienne projeté

Jardin des Lakas



Google

Lors du Conseil Municipal du 25 mars 2019, ce montant a été voté et inscrit au budget général 2019. Les jeunes élus se sont déplacés au jardin des Lakas pour déterminer l'emplacement de la tyrolienne. Conscients de l'impatience des jeunes conseillers, les agents des services techniques ont fait tout leur possible pour la mise à disposition de ce jeu au plus vite.

MAÇONNERIE LUCAS E.

Neuf - Rénovation - Couverture - Clôture

ZAC Gateburière - LA PLAINE SUR MER - **02 51 74 86 37**
lucas.emmanuel44@orange.fr

La Tara RESTAURANT • CRÊPERIE • BAR
Vue mer

227 Bd de la Tara
44770 La Plaine sur Mer
Tél. 02 40 82 59 87
restaurantlata44@orange.fr



Le Web Garage **Kerantin Brochu**

Mécanique automobile - Carrosserie - Peinture

ZA de la Gateburière - 44770 La Plaine sur Mer
Tél. 02 40 21 39 34 • 07 71 89 02 23



**RÉSIDENCE DE RETRAITE
MÉDICALISÉE**

Tél. 02 51 74 89 89
cg.acj@orange.fr

4, allée de la Piraudière
44770 LA PLAINE SUR MER

ACCUEIL CÔTE DE JINÉ



ALM 1 rue des genêts
44770 LA PLAINE/MER
Port. 06 10 84 25 14
Fixe 02 44 06 24 61
Mail : ALM-@sfr.fr

La maçonnerie d'hier et d'aujourd'hui

2CI'S **Dépannage, maintenance & assistance**

- ordinateurs, tablettes, smartphones
- installations systèmes & logiciels
- configurations informatiques

Réalisations sur-mesure

- Conception de sites Internet
- Communication graphique

zCI'S Ouest
Informatique et services
La Plaine Sur Mer

Particuliers & professionnels : interventions sur site ou à domicile

06 84 39 52 34 www.2cis-ouest.fr



SARL
THOMAS PAYSAGE

50% de réduction d'impôts sur l'entretien de votre jardin

Création • Entretien de jardin • Abattage
Elagage • Clôture • Cour • Allée • Pavage

8 rue de la Renaudière 44770 La Plaine sur Mer
02 51 74 51 18 • 06 60 33 32 05

Allais Joseph SARL

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS, TRAVAUX AGRICOLES

LA CORBEILLIERE • 44210 PORNIC • Tél. 02 40 82 00 87 • FAX 02 40 82 85 03

Motoculture de Plaisance

DURAND Laurent SARL

LOCATION - VENTE - SAV

Réparation toutes marques
Fabrication Flexible (Hydraulique, Nettoyeur)

7 rue Croix Mouraud - **44770 LA PLAINE SUR MER**
Tél. 02 40 21 50 20 - Fax 02 40 21 05 66
E.mail : robert.durand31@wanadoo.fr



Maçonnerie AUDER **Dépôt à La Plaine**

NEUF // EXTENSION // RÉNOVATION

18 rue du Chevecier - 44730 St Michel Chef Chef- (face à la Mairie)
Tél. 02 40 21 53 33 maconnerie.auder@gmail.com
www.maconnerie-auder.com

- Maçonnerie
- Enduit
- Couverture
- Carrelage
- Etude de projet
- Conseil

Le Pronostic

BAR • TABAC • PMU • LOTO • PRESSE

Terrasse extérieure • Salle de jeux

1 rue J. Rousse - LA PLAINE/MER
Tél. 02 40 21 50 37



CHRISTOPHE PORCHER
PAYSAGISTE

- Clôture
- Création
- Entretien
- Arrosage automatique

21 impasse de la Basse Musse - 44770 La Plaine s/MER
Tél/Fax : 02 40 82 00 69 - Port : 06 62 10 14 54



56 44 35 29

Résidences Mobiles Atlantique

Parcs ensemble de mobil-homes

Parc des Expo La Plaine sur Mer 44
18 rue de la Basse Musse
44770 LA PLAINE/MER

Achat ou reprise de votre mobil-home • Vente, terrasse, pergolas toiles ou rigides
-Parrainage 200 €- Financement- Etude du projet- Destockage Mobil-home
Clés en mains (transport, mise en place, grutage) • SAV

Nicolas Hart : Tél. 06 36 64 42 75
44@residences-mobiles-atlantique.fr
www.residences-mobiles-atlantique.fr

On se charge de vous trouver votre future parcelle

Clés en Mains

mautlhome **O'HARA** **RAPIDHOME** **IRM** **TRIGANO**



social - ccas

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), situé 1, esplanade du Marronnier, est ouvert depuis le 1^{er} octobre 2018.

Le **CCAS**, établissement public communal, intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient.

M^{me} Karine HALGAND, agent du CCAS, est là pour vous écouter et vous orienter vers les organismes compétents. Elle vous accueille, tous les matins, de 10h30 à 12h30 et l'après-midi de 13h30 à 16h00, uniquement sur rendez-vous. Le CCAS est fermé le mercredi.

M^{me} Danièle VINCENT, adjointe aux affaires sociales, assure une permanence le mardi de 14h00 à 16h00 sur rendez-vous.

En 2018, le CCAS a accueilli **54 familles** dont **28** nouvelles.

72 familles inscrites sur le fichier départemental des demandeurs de logement social ont opté pour la commune de la Plaine-sur-Mer en priorité. 6 d'entre elles ont bénéficié d'une attribution de logement.

Le CCAS travaille toujours en lien avec les travailleurs sociaux du Département, du Centre Local d'Information et de Coordination, des CCAS des communes limitrophes et les associations caritatives.

Le CCAS a pour mission d'aider et de soutenir celles et ceux qui, par les accidents de la vie, se retrouvent à un moment ou un autre fragilisés.

Accès aux droits santé pour tous.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Plaine-sur-Mer, en lien avec la commission des affaires sociales, a conclu un partenariat avec 3 organismes mutualistes. L'objectif est de garantir à l'ensemble de la population :

- l'accès à des contrats de qualité,
- l'accès à des tarifs préférentiels, en matière de complémentaire santé.

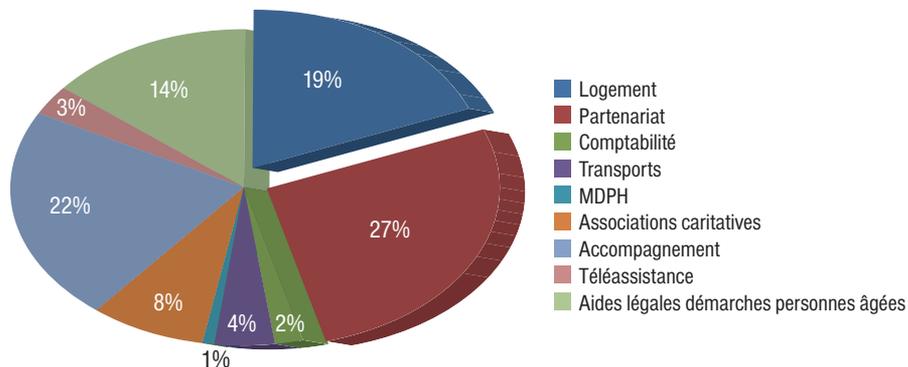
Les permanences ont lieu dans les locaux du CCAS :

mutuelle la choletaise
Union Départementale de Mutualités
Mardi matin de 10h à 12h : 16 juillet, 20 août, 10 septembre, 8 octobre, 19 novembre et 10 décembre 2019. *Contact pour rendez-vous : 02 41 49 16 00*

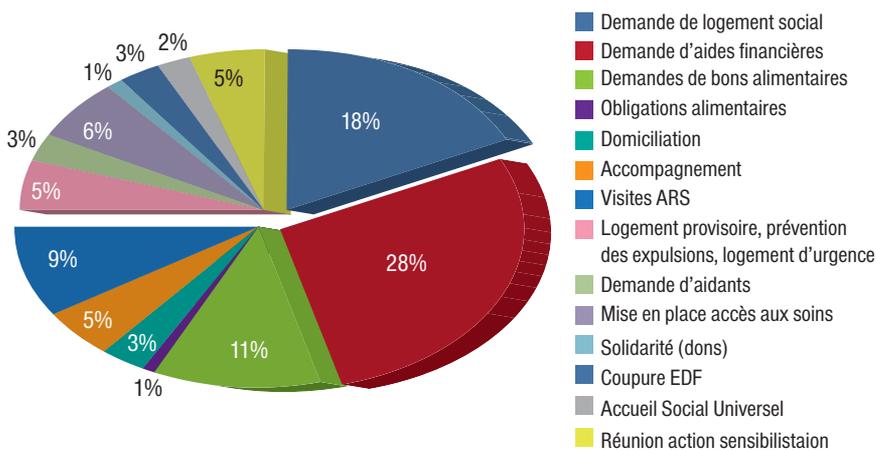
Mutualia
MUTUELLE
Jeudi après-midi de 14h à 16h : 18 juillet, 29 août, 5 et 19 septembre, 3 et 17 octobre, 14 et 28 novembre, 12 décembre 2019. *Contact pour rendez-vous : 02 40 41 30 80*

m.b.a
MUTUELLE
Jeudi après-midi de 14h à 16h : 12 et 26 septembre, 10 et 24 octobre, 7 et 21 novembre, 5 et 19 décembre 2019. *Contact pour rendez-vous : 02 99 29 66 00*

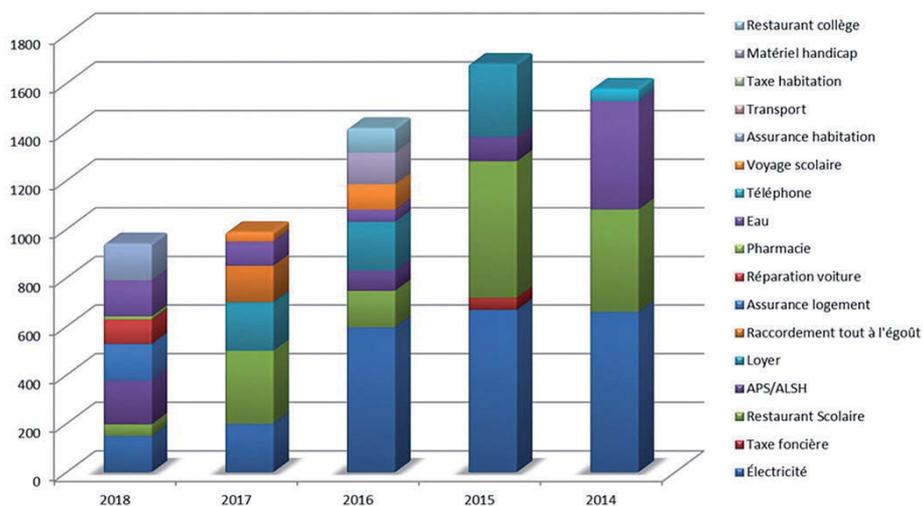
Répartition des accompagnements



Permanences en 2018 de Danièle VINCENT



Répartition des aides allouées par la commission du Centre Communal d'Action Sociale



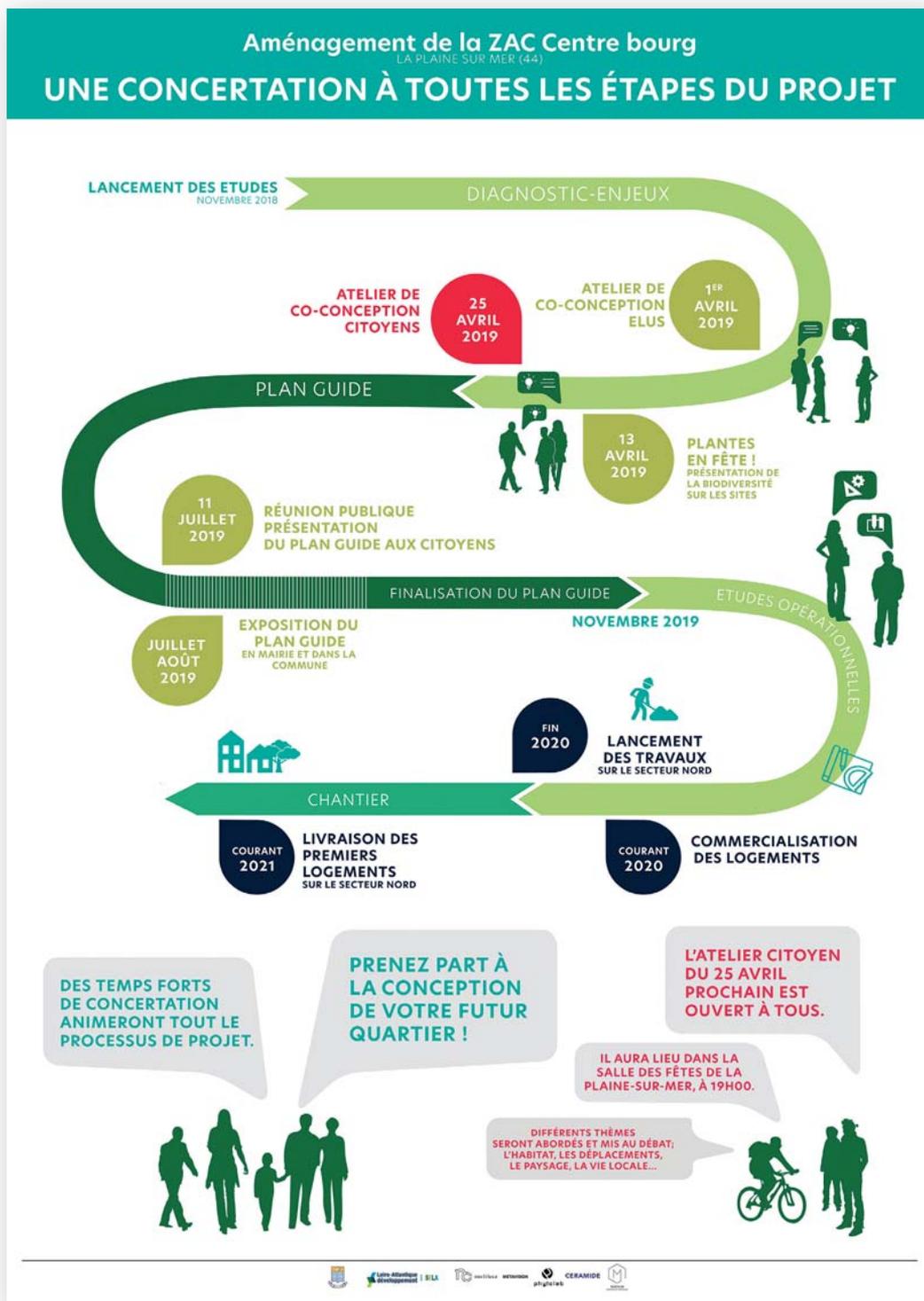
Projet d'une action collective : « le MarSoins »

L'organisme mutualiste « Mutualia », l'association « À vos soins », les associations caritatives du secteur et la commission des affaires sociales, organiseront au cours du deuxième semestre 2019 une action collective de prévention et d'éducation à la santé ainsi que des dépistages gratuits. Le camion MarSoins viendra le mercredi 20 novembre à la Plaine-sur-Mer.

ZAC extension du centre-bourg

De nouveaux quartiers a concevoir ensemble

Afin de soutenir le développement initié en centre-bourg et de maîtriser l'urbanisation de son littoral, la commune a engagé depuis bientôt 10 ans la réalisation de nouveaux quartiers en extension au Nord et à l'Est du bourg. Cette ambition politique est au service d'une vision à long terme que nous souhaitons partager avec les Plainais et les Plainaises.



Les grandes étapes du projet :

- **Décembre 2010** : le conseil municipal a retenu la ZAC comme procédure d'urbanisme.
- **Avril 2016** : création de la ZAC Multi-sites dénommée « Extension du Centre-Bourg ».
- **Septembre 2017** : la concession d'aménagement est confiée à LAD SELA.
- **Novembre 2018** : démarrage des études de maîtrise d'œuvre urbaine par le groupement Magnum mandataire, Phytolab, Céramide, Métavision, Noctiluca.
- **Avril 2019** : Atelier de co-conception citoyen.
- **11 juillet 2019** : Réunion publique de présentation du projet.

Le périmètre de la ZAC multi-sites « Extension du Centre-Bourg » s'étend sur une surface de 24,1 ha autour du centre-bourg actuel. Sa particularité est de se déployer sur 3 sites distincts :

- 12,2 ha environ au Nord
- 6 ha au Nord-Est
- 5,9 ha au Sud-Est

« Panneaux de concertation » visibles en mairie.

urbanisme

ZAC suite

Les principaux enjeux sont :

- Affirmer l'identité plainaise.
- Garantir une qualité de vie.
- Offrir des logements adaptés à tous.
- Construire un projet maîtrisé et économe.
- S'inscrire dans une démarche de développement durable et de transition énergétique.

Questions réponses :

Quelles qualités présentent les sites destinés à accueillir ces nouveaux quartiers ?

Les sites de projet sont situés à proximité immédiate du centre bourg. En quelques minutes, les commerces, les services et les équipements seront accessibles à pied ou à vélo.

De plus, ils présentent des qualités paysagères intrinsèques très intéressantes à conserver et à valoriser ; présence de zones humides, de plusieurs pièces d'eau, de ruisseaux, de haies bocagères et de boisements.

La mise en valeur de la trame végétale existante et son renforcement devront également mettre en scène des perspectives vers les points de repères du paysage communal, comme par exemple son clocher.

Quels sont les enjeux posés par ce projet ?

Il s'agira de prolonger l'ambiance urbaine et architecturale du cœur de bourg dans une ambiance de « village », tout en inventant une nouvelle façon d'habiter à la Plaine. L'intuition est de concilier vie de village avec une vie en étroite relation avec la nature, la campagne mais aussi la mer qui n'est pas loin. Cela passe par un travail sur la préservation du paysage existant mais aussi par le développement d'un paysage à venir.

L'ambition pour ces nouveaux quartiers est d'offrir des logements diversifiés afin de permettre aux habitants de pouvoir trouver un logement qui corresponde à leurs modes de vie, leurs budgets mais aussi à leur période de vie.

Une grande importance devra être accordée à la préservation de la qualité de vie des riverains et des futurs habitants.

Les espaces publics contribueront à la convivialité et aux rencontres.

Aménagement de la ZAC Centre bourg LA PLAINE SUR MER (44)

DE NOUVEAUX QUARTIERS À CONCEVOIR ENSEMBLE

LES SITES DE PROJET SONT SITUÉS À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU CENTRE BOURG ET DE SES COMMERCES, SERVICES ET ÉQUIPEMENTS...

LE SECTEUR EST SERA URBANISÉ DANS UN SECOND TEMPS.

SECTEUR NORD
12hectares

SECTEUR EST-Nord
6hectares

SECTEUR EST-Sud
5,9hectares

COMMENT CONCILIER IDENTITÉ RURALE ET FUTURE URBANISATION ?

COMMENT ACCUEILLIR ENVIRON 350 LOGEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ?

QUELLE(S) AMBIANCE(S) ET IDENTITÉ(S) POUR LES FUTURS QUARTIERS DE LA PLAINE ?

©X. MOINEREAU

Qu'est-ce que ces quartiers apporteront au centre bourg de la Plaine-sur-Mer ?

La proximité immédiate du bourg de la Plaine-sur-Mer incite à organiser les flux quotidiens des futurs résidents pour accéder facilement aux services, commerces et équipements. Le renforcement du maillage piéton et cycliste permettra donc d'offrir de nouveaux itinéraires de

promenade aux Plainais, autour du centre bourg ainsi que vers le littoral.

Les espaces publics, dont la programmation fine est à définir, offriront des usages pour tous ; espaces de jeux, de détente, et pourquoi pas des pontons de pêche autour des étangs existants ou encore des jardins potagers...

Aménagement de la ZAC Centre bourg LA PLAINE SUR MER (44)

UNE BIODIVERSITÉ RICHE PRÉSENTE SUR LES SITES

COMMENT VALORISER LES ZONES HUMIDES ET LES RUISSEAUX EXISTANTS ?

QUELS USAGES AUTOUR DES PIÈCES D'EAU EXISTANTES ?

DES PONTONS DE PÊCHE ?
DES ESPACES POUR SE REPOSER ?
DES LIEUX DE CONTEMPLATION ?



1 Ancienne carrière en eau / Secteur EST-Nord



2 Ruisseau de Port Giraud / Secteur NORD



3 Chemin de la gare / Secteur NORD



4 Chemin de la Vierge / Secteur NORD

COMMENT S'APPUYER SUR LA TRAME BOCAGÈRE POUR CONSTITUER UN NOUVEAU QUARTIER ?

FAUT-IL CONSERVER L'AMBIANCE DES CHEMINS RURAUX EXISTANTS ?



Quelques essences constituant les haies bocagères existantes :

- Chêne pédonculé (*Quercus Robur*)
- Chêne vert (*Quercus ilex*)
- Frêne élevé (*Fraxinus Excelsior*)
- Prunellier (*Prunus Spinosa*)
- Eglantier (*Rosa Canina*)
- Peuplier (*Populus sp.*)
- Charme (*Carpinus betulus*) etc...



5 Haie bocagère existante / Secteur EST-Sud



6 Haie bocagère existante / Secteur NORD



7 Haie bocagère existante / Secteur EST-Sud



Chardonnet élégant



Mésange à longue queue



Bruant Zizi

LES PRAIRIES, LES HAIES ET LES BOISEMENTS EXISTANTS ABRIENT DE NOMBREUSES ESPÈCES PROTÉGÉES (OISEAUX, CHAUVÉ-SOURIS, INSECTES...)

QUELLES ESSENCES VOUDRIEZ-VOUS VOIR PLANTÉES DANS LA FUTURE ZAC ?



Faucon crécerelle



Pic vert



Pipistrelle commune

COMMENT PRÉSERVER CETTE FAUNE QUI HABITE LES MILIEUX EXISTANTS ?



©X. MOINEREAU

REUNION PUBLIQUE
Restitution des ateliers citoyens et présentation des orientations du projet
JEUDI 11 JUILLET A 19h00
SALLE DES FÊTES, ESPACE SPORTS ET LOISIRS

urbanisme

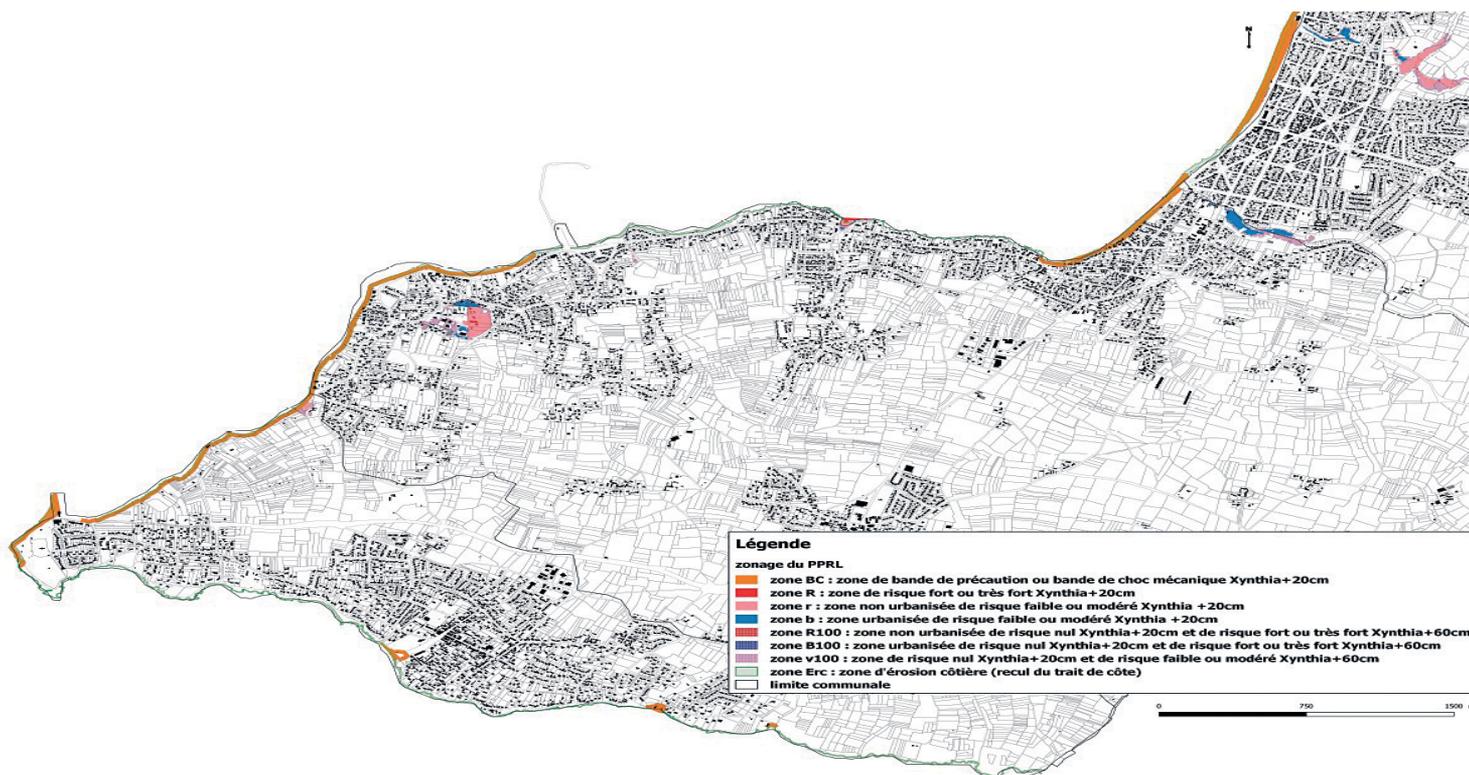
Plan de prévention des risques littoraux de la côte de Jade

Suite à la tempête Xynthia, des Plans de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) sont réalisés sur l'ensemble du littoral de Loire-Atlantique. Ils ont pour objectif d'identifier les zones exposées à un risque de submersion marine ou d'érosion côtière puis d'intégrer ces risques dans l'aménagement du territoire.

Après l'enquête publique qui s'est tenue du 22 octobre au 22 novembre 2018, le PPRL de la Côte de Jade a été approuvé le 12 février 2019. Il identifie les risques à court terme (Xynthia + 20 cm) et ceux à échéance 100 ans (Xynthia + 60 cm). Le règlement du PPRL limite les possibilités de construire sur les secteurs exposés aux risques et

rend obligatoire certains travaux sur les constructions existantes.

Seront donc concernés : les propriétaires occupants ou bailleurs d'une résidence principale ou secondaire ayant un logement dans le PPRL, mais également les campings et les entreprises de moins de 20 salariés situés en zone à risque.



Les propriétaires ont l'obligation de se mettre en conformité dans un délai de 5 ans, soit d'ici 2024.

Des aides financières sont possibles

Les mesures obligatoires du PPRL sont éligibles à des subventions du Fond Barnier, à hauteur de 40% du coût des travaux prescrits pour les biens à usage d'habitation.

Les travaux suivants peuvent être obligatoires selon la configuration du bien :

- **Aménager un espace refuge** (en zone de risque fort uniquement, soit la zone BC, matérialisée en orange sur le plan) : situé hors d'eau, il doit être accessible de l'intérieur avec une sortie vers l'extérieur.

- **Installer des batardeaux sur les ouvrants** lorsque cela est adapté à la localisation et à la configuration des biens. Si nécessaire, des capots amovibles devant les petites ouvertures

(entrée d'air, soupiraux...) et des clapets anti-retour doivent également être mis en place sur les réseaux d'assainissement et des eaux pluviales.

- **Mettre hors d'eau les équipements électriques** : coffrets et tableaux.

- **Mettre hors d'eau - ou protéger en assurant l'étanchéité - les chaudières individuelles et collectives**, et les dispositifs permettant un fonctionnement autonome.

- **Stocker hors d'eau les produits dangereux** ou arrimer solidement leurs contenants (citernes, cuves, silos...).

Afin de savoir si des travaux sont nécessaires au regard des obligations du PPRL, chaque propriétaire peut faire appel à un géomètre pour obtenir un relevé altimétrique de son terrain.

Il est possible de contacter la DDTM 44, via la boîte mail dédiée : info-ppri@loire-atlantique.gouv.fr

Le dossier de PPRL est consultable :

- en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture du service Urbanisme,

- sur le site internet de la commune ou sur le site internet de la préfecture de Loire Atlantique : <http://www.loire-atlantique.gouv.fr/>

Limitations d'urbanisme :

Afin de ne pas exposer de nouveaux biens à un risque, la création de nouveau logement est interdite dans la zone de risque fort (zone BC matérialisée en orange sur le plan).

travaux

Site associatif de l'Ormelette



©X. MOINEREAU



©X. MOINEREAU



©X. MOINEREAU

Le bâtiment 5 a été mis à disposition du Réveil Plainais et des Retraités et Sympathisants de la Côte de Jade, en décembre 2017.

Les travaux sur le bâtiment 4 ont suivi et celui-ci a été investi, dès la rentrée de septembre 2018, par les associations Abacada, Yoga Harmonie, Paus' Créative, Créateurs de Retz, L'Atelier des Goélants, les chemins du Yoga et le Club Slot Sud Bretagne. Toutes sont satisfaites de ces nouveaux locaux qui offrent beaucoup de confort. Elles ont signé une

convention d'occupation qui définit les règles et les devoirs pour une bonne gestion de la cohabitation et de l'usage.

L'étude de réhabilitation des bâtiments 1 et 2 est en cours. Il s'agit d'offrir un espace de réunion et de restauration dans le bâtiment 1 et un espace d'hébergement dans le bâtiment 2. Cette étude permettra d'en appréhender le coût. Nous souhaitons commencer les travaux début 2020.

A terme, ceux-ci pourront accueillir réunions familiales, séminaires, classes de mer, etc.

Une étude d'aménagement de l'espace paysager sera également menée et prendra en compte tous les usages.

Nous sommes certains, qu'au terme de l'ensemble des travaux, ce lieu d'accueil multiple, chaleureux et convivial sera un point de rencontre privilégié des Plainais.

Réfection thermique de la mairie

Les travaux de rénovation thermique de la mairie sont terminés. Les températures hivernales de janvier et février ont confirmé nos attentes : l'estimation du gain énergétique de 40% a été atteinte.

Le hall d'accueil a été modifié avec un grand sas apportant un meilleur confort thermique. Une nouvelle disposition du mobilier donne plus d'espace pour les visiteurs et le personnel administratif.



©L. BERTET



©L. BERTET

Salle culturelle du marronnier

Après quelques mois de travaux, les anciens locaux de la bibliothèque ont trouvé un nouvel usage.

Ce lieu offre, sur un espace d'environ 90m², une grande surface d'accrochage avec la possibilité de projection vidéo. Il est appelé à devenir un lieu privilégié pour les artistes, les associations, les particuliers désirant exposer leurs œuvres ou collections.

Les premiers artistes peintres et sculpteurs y seront présents au cours de l'été, en parallèle de l'exposition des « Rendez-vous de l'Art » qui se tiendra au restaurant scolaire.

Transfert de la police municipale

Nos policiers ont emménagé dans leurs nouveaux bureaux. Ces locaux ont bénéficié d'une isolation par l'extérieur afin d'en améliorer considérablement la performance énergétique.



©L. BERTET

Sanitaires publics chemin de la Gare

La reconstruction de cet équipement, détruit par un incendie volontaire, s'achève. Après les expertises nécessaires, nous avons pu procéder, en début d'année, à un appel d'offres pour la reconstruction.

Cinq lots ont été attribués pour la somme de 37 825,19 € HT, le sixième (le carrelage) a été exécuté par les services techniques.

Le taux de remplissage de la haute saison 2018, comme les années précédentes, a été en baisse. Au printemps 2019, il restait encore des places. En revanche, les mises à l'eau journalières sont en hausse, ce qui entraîne par moment une saturation sur le parking du port de Gravette.

Pontons

Le projet initié en 2017 était constitué de deux phases :

- En 2018, remplacement de l'ancien ponton qui présentait des risques.
- En 2019, installation de pieux de guidage pour les deux pontons.

Phase 1 : fin du printemps 2018, remplacement du ponton défaillant par un modèle identique. Investissement : 40 454 € HT.

Phase 2 : ancrage des deux pontons par des pieux. Le marché pour un montant de 145 145 € HT a été attribué à la société CHARRIER GC.

Les travaux prévus en mai 2019 ont été reportés en octobre 2019 pour deux raisons :

- Une étude géologique s'est avérée nécessaire pour déterminer le diamètre et la longueur des pieux. Elle a été confiée à CHARRIER GC pour 5 000 € HT.
- Des démarches administratives doivent être menées au titre de la loi sur l'eau. Elles sont confiées au bureau d'études ARTELIA.

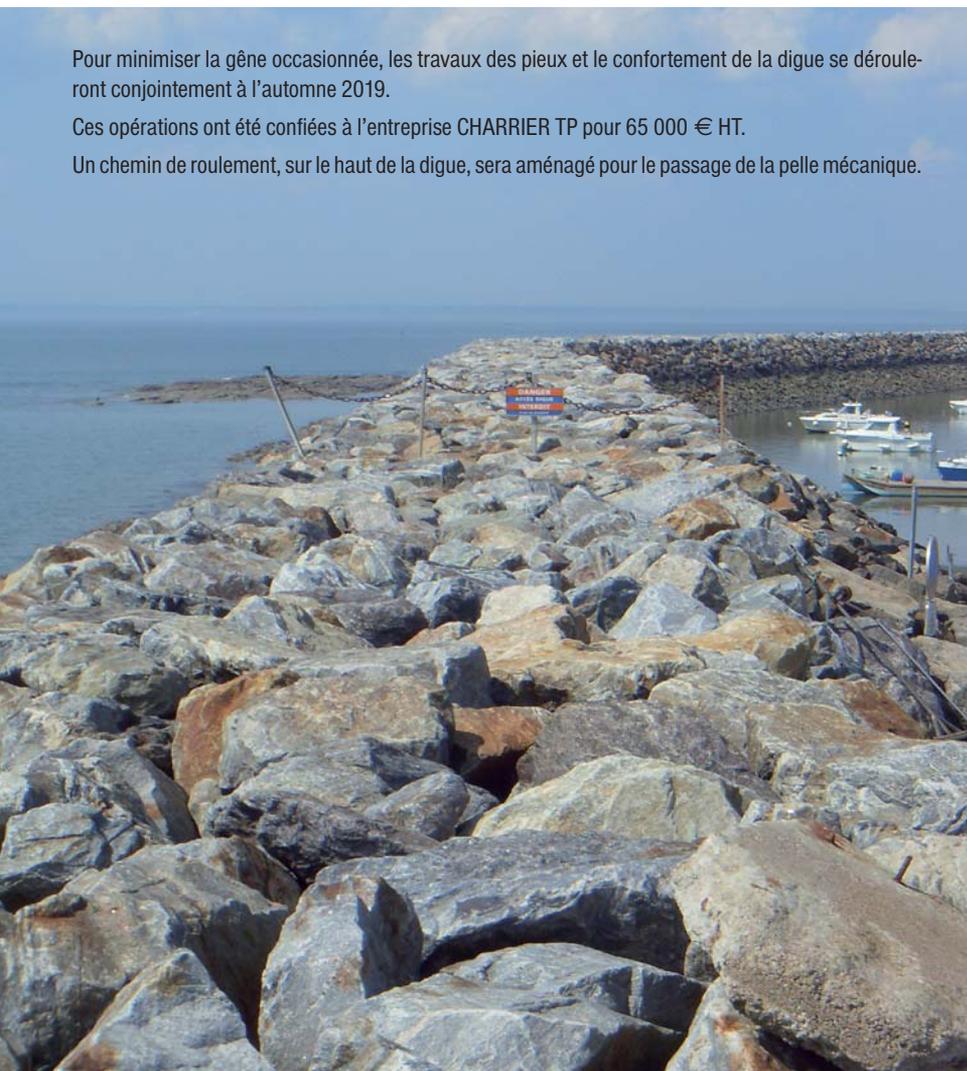


Entretien de la digue

Pour minimiser la gêne occasionnée, les travaux des pieux et le confortement de la digue se dérouleront conjointement à l'automne 2019.

Ces opérations ont été confiées à l'entreprise CHARRIER TP pour 65 000 € HT.

Un chemin de roulement, sur le haut de la digue, sera aménagé pour le passage de la pelle mécanique.



Tarifs portuaires

Pour la troisième année consécutive les tarifs des ports n'ont pas été augmentés.

Les tarifs 2018 ont été reconduits en 2019. Le conseil portuaire et le conseil municipal ont approuvé leur maintien.

Politique portuaire départementale

En janvier 2019, le Conseil Départemental a annoncé la création d'un syndicat mixte destiné à assurer la gouvernance des ports littoraux, fluviaux et stations nautiques internes, en Loire-Atlantique.

Les modalités du fonctionnement sont étudiées cette année pour une mise en place au 1^{er} janvier 2020. A cette date, les gestionnaires de ports devront avoir décidé d'adhérer ou non à ce syndicat.

voirie

Etude signalétique

Actuellement, la signalétique de la commune n'est pas à jour et de nombreux ensembles sont vétustes et dégradés, ce qui a pour conséquence une apparence de laisser-aller et une image peu valorisante de la commune.

En outre, la commune n'ayant pas instauré de charte graphique pour les panneaux des acteurs économiques, il règne aujourd'hui une grande diversité dans l'offre signalétique. **Cette diversité est peu qualitative et peu cohérente. La superposition des panneaux et l'absence de hiérarchie entre ces derniers induisent la confusion auprès du visiteur.**



La commune souhaite refondre l'ensemble de la signalétique sur son territoire afin de :

- mettre en avant ses atouts et points d'intérêts touristiques, ses ressources, ses équipements et son cœur de bourg,
- faciliter le cheminement des utilisateurs (visiteurs, touristes, habitants...).

Il s'agit de revoir :

- le contenu,
- la présentation,
- l'implantation des panneaux.

Suite à un appel d'offres, l'étude signalétique a été confiée au cabinet KADRI SIGNAL.

Elle s'est déclinée en 4 phases :

- phase 1 : relevé de terrain et diagnostic,
- phase 2 : définition d'une stratégie à travers l'élaboration d'un schéma directeur (identification des accès à la commune et de ses carrefours stratégiques, des déplacements majeurs entre les différents quartiers et les pôles importants), définition d'un plan de jalonnement (proposition d'implantation des nouveaux dispositifs de signalisation),
- Phase 3 : élaboration d'une charte graphique,
- Phase 4 : élaboration et chiffrage d'un projet de définition.

Le diagnostic a été établi en début d'année 2018 et a été présenté courant avril 2018 aux professionnels disposant de panneaux sur le territoire. Le comité de

pilotage a ensuite travaillé sur le jalonnement des différents pôles à signaler. L'accent a été mis sur la signalétique des parkings du centre bourg et ceux du littoral. L'étude a également porté sur les déplacements piétons afin d'assurer le cheminement entre les parkings et les plages.

Le diagnostic a révélé un taux important de panneaux à remplacer (65%) : altération au temps, non-conformité et beaucoup de mentions non réglementaires.

Une charte graphique a été instaurée pour

- affirmer l'identité de la commune,
- conserver une cohérence sur tout le territoire,
- réglementer pour préserver l'efficacité et la lisibilité dans le temps.

L'identité communale sera mise en valeur sur la SIL (panneaux signalétiques d'information locale) par l'ajout en position supérieure d'une latte de la couleur des supports portant le blason et le nom de la commune.

Le coût estimé du changement de la signalétique est de 220 000 euros HT. La réalisation sera effectuée suivant un plan pluriannuel de 3 ans.

Des réunions ont eu lieu avec les entreprises des zones artisanales pour les informer sur l'évolution de la signalétique et les totems.



Route de la Prée

Souvenez-vous !

Depuis le 30 novembre 2018, les portions de voies suivantes ont été classées dans le domaine communal :

- RD 13 - de la place du Fort Gentil à la place de la Prée,
- RD 96 - rue Léon Fourneau,
- RD 751 - rue Pasteur, rue Joseph Rousse et rue de Préfaillies.

En ce qui concerne la RD 13, la commission voirie a proposé un plan d'aménagement afin de réduire la vitesse.

Le 25 mars, le bureau d'études « 2LM » a été missionné pour la maîtrise d'œuvre.

Ce qui est demandé :

- Un aménagement au croisement boulevard du Pays de Retz ; rue de l'Ilot ; route de la Prée et rue des Gautries, suivant le plan ci-dessous.
- Limiter la vitesse à 50km/h.
- Dans le sens Est-Ouest, matérialiser des stops aux croisements avec la route du Moulin Tillac.
- Réaliser un plateau au niveau du croisement avec le chemin des Perdrix.

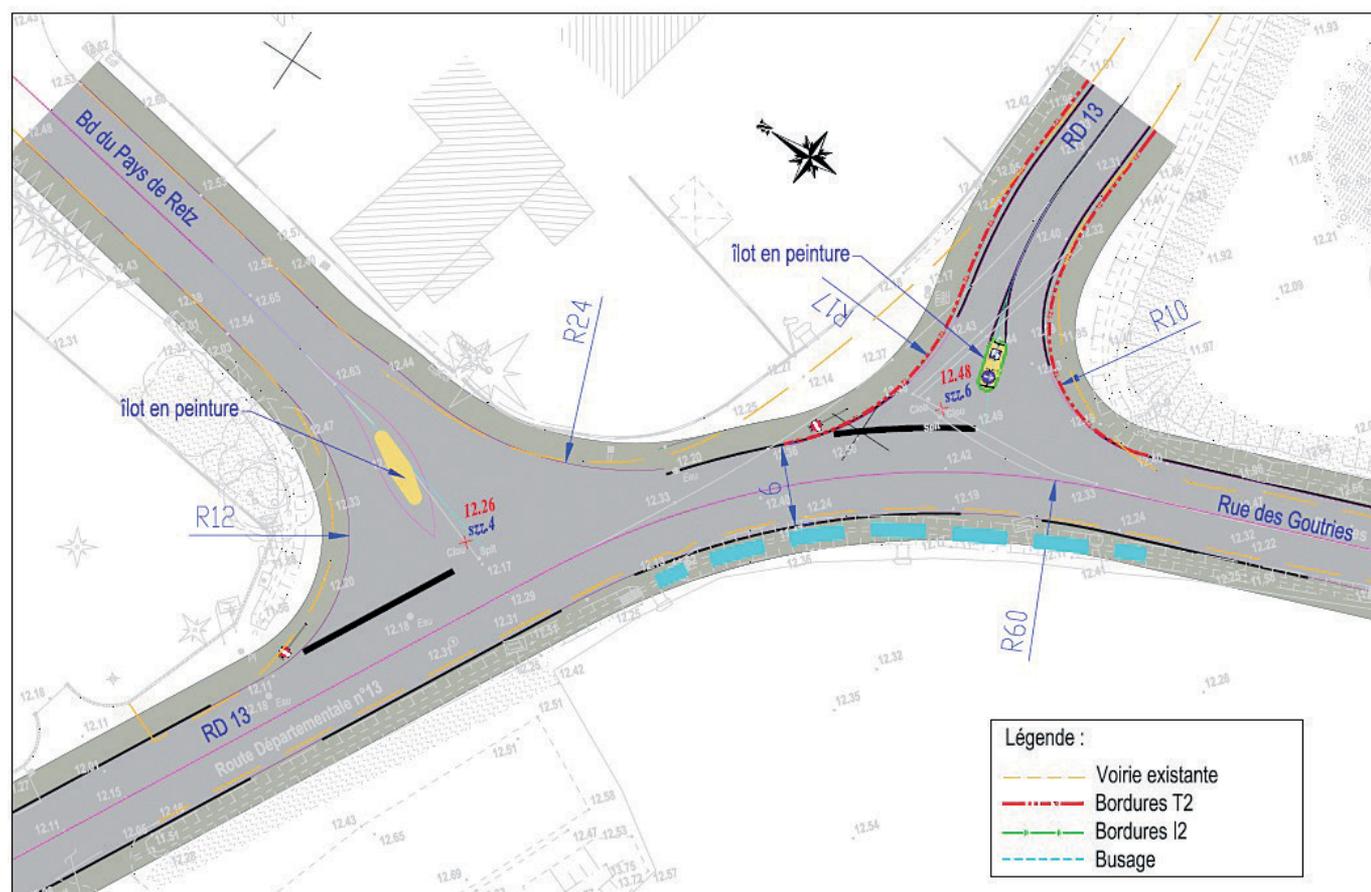
- Intégrer un cheminement piétons/vélos, entre le chemin des Perdrix et le chemin des Reinettes.

- Sécuriser la sortie chemin du camping.

- Réaliser un plateau au niveau du croisement avec la route de la Renaudière.

- Réaliser des îlots, en bordures et non peints, au niveau de la sécurisation du carrefour rue des Gautries boulevard du Pays de Retz.

- Sécuriser le cheminement piétons/vélos de la sortie bourg jusqu'au croisement avec la route de la Renaudière.



Aménagement boulevard du Pays de Retz ; rue de l'Ilot ; route de la Prée et rue des Gautries.

mer et littoral

Suivi de la ressource de coques sur le gisement du Cormier

Suite à l'interpellation de pêcheurs professionnels à pied sur le site du Cormier en septembre 2018, l'Association des Pêcheurs à Pied de la Côte de Jade a décidé de mettre en place un suivi de la ressource coque. En effet, compte tenu de l'absence de classement administratif de cette zone,

les pêcheurs professionnels pourraient y voir une occasion de faire pression sur l'administration maritime afin d'avoir accès à cette ressource apparemment abondante. Un suivi régulier de la zone nous permettra d'argumenter les discussions lors d'une éventuelle demande du COREPEM (Comité

Régional des Pêches et des Élevages Marins). Le protocole, issu de celui fixé pour les palourdes, sera adopté.

La commune s'associe à cette étude sur le gisement du Cormier en affirmant que la pêche doit être réservée aux pêcheurs à pied amateurs.

Des nouveaux panneaux sur la réglementation de la pêche à pied

Suite à l'interpellation de septembre 2018, les affaires maritimes feront désormais des contrôles réguliers : respect des quotas et des tailles des prises ainsi que de l'utilisation des outils.

Pêcher intelligent, pêcher durablement
En respectant les bonnes pratiques, vous préservez la ressource et le milieu marin. Vous contribuez ainsi à ce que ce plaisir reste accessible à tous et pour longtemps.

Que mettre dans mon panier ?
Tailles minimales et quantités maximales autorisées

Produit	Taille / Quantité
Palourde japonaise	3,5 cm / 3 kg
Coque	2,7 cm / 4 kg
Pignon / Telline	2,5 cm / 2 kg
Huître	5 cm / 60 huîtres dans la limite de 5 kg
Moule	4 cm / 5 kg
Pétoncle	4 cm / 2 kg
Bigorneau	3 kg
Spisule / Venus	2,8 cm / 3 kg
Crevette bouquet	5 cm
Autres crevettes	3 cm
Tourteau	13 cm

Bonnes pratiques
Le site de pêche n'est pas interdit pour raison sanitaire ou pour un autre motif. Nevez uniquement ce que vous êtes sûr de consommer, les coquillages ne se conservent pas. Faites le tri de votre pêche sur place en utilisant un outil de mesure. Informez-vous régulièrement sur la réglementation. Remettez les pierres dans le bon sens (algues brunes au-dessus).

Quels outils utiliser ?
• Serfouette maxi 3 dents
• Couteau à palourde
• Grappin à oursins maxi 3 dents
• Grille non grillagée maxi 3 dents

Dimensions maximales autorisées
Uniquement pour la pêche des vers marins et des myes. Autres outils autorisés : Outils pour la pêche à la main, fourchette et balance de paraspéc.

Conchyliculture
Respectez le travail des professionnels de la mer. Il est interdit de pêcher à moins de 15 m des concessions de cultures marines (tables à huîtres, bouchots) et dans les allées séparatives.

Le milieu naturel est fragile, prenons-en soin
• Les rochers : Ne laissez pas de déchets, ne déplacez pas les rochers, ne retirez pas les pierres.
• Les herbiers de zostères : Ne marchez pas sur les herbiers, ne cueillez pas les zostères.
• Les oiseaux : Ne nourrissez pas les oiseaux, ne les dérangez pas.
• Les récifs d'herminettes : Ne retirez pas les herminettes, ne marchez pas sur les récifs.

Dauphins

Vingt-deux dauphins et deux phoques ont été trouvés à Pornic, Préfailles et la Plaine-sur-Mer depuis le début de l'année.

En cas de découverte :

- Ne pas toucher l'animal car il peut être porteur de maladies infectieuses.
- Appeler la mairie qui prendra en charge l'animal et contactera l'association accréditée pour faire des prélèvements.

Biodiversité et écosystèmes

La biodiversité n'est pas qu'un sujet d'expert, elle est au cœur de notre cadre de vie. Sa préservation et sa valorisation sont l'affaire de tous. C'est cette idée qui a dicté la stratégie biodiversité 2018-2023 qu'a validé la Région, avec une conviction : la réussite de ce plan d'actions se fonde sur l'engagement de tous les ligériens.

Concrètement, pour nous, quelles actions ?

En 2014, nous avons entamé cette démarche en pratiquant la tonte différenciée sur les 29 hectares d'espaces verts de notre commune et l'objectif, atteint depuis un an, du zéro produit phytosanitaire.

La tonte différenciée consiste à **adapter la fréquence et la hauteur de coupe** selon les différentes parties de l'espace concerné.



Ce concept, **plus écologique** que la tonte classique, permet un **développement de la biodiversité et de l'écosystème**. Il s'inscrit dans une logique de gestion raisonnée des espaces verts dont l'objectif est de respecter et préserver l'environnement.

Par exemple, une partie dédiée à la promenade sera régulièrement tondeuse à une hauteur réduite,



au contraire d'un espace peu fréquenté, qui sera moins souvent tondu et avec une hauteur de coupe plus élevée.

Les fleurs « sauvages » réapparaissent dans les parties tondues moins fréquemment, c'est ce qu'on nomme la « **végétation spontanée** ». Celle-ci attire les insectes et les oiseaux insectivores.

Les plantes herbacées spontanées sont associées à des espèces animales : papillons, abeilles sauvages, bourdons... ils viennent s'alimenter et favorisent la pollinisation des autres plantes.

Ainsi, cette année, il faudra changer votre regard le long de nos 7 Km de littoral, car nous allons laisser encore davantage de surface à la nature. La végétation spontanée est un atout visuel. Elle ne doit pas être confondue avec une négligence de l'entretien des espaces verts.

Nous agissons également depuis 3 années sur une autre source de menace pour la biodiversité et l'écosystème : **La pollution lumineuse**.

Cette forme de pollution encore mal connue a pourtant des répercussions considérables sur les écosystèmes et la santé humaine.

La lumière bouleverse l'horloge biologique, les repères, les rythmes naturels, les modes de reproduction, d'alimentation ou de chasse. Elle perturbe de nombreuses espèces : chauve-souris, batraciens, reptiles, espèces aquatiques, tout particulièrement les insectes, et également l'espèce humaine.

Les éclairages sont une cause majeure de mortalité des insectes, décimant des colonies entières,



modifiant par conséquent les écosystèmes et l'équilibre de toute la chaîne alimentaire.

Les oiseaux migrateurs qui se déplacent majoritairement la nuit, s'orientent grâce aux étoiles. Les lumières artificielles sont responsables de la mort de plusieurs milliers d'oiseaux par an, par collision, épuisement ou prédation.

Les végétaux également ont besoin de la nuit, qui conditionne leur fonctionnement et leur développement. Une surexposition à la lumière peut avoir des conséquences sur la germination, la croissance, l'expansion des feuilles, la floraison et le développement des fruits.

La pollution lumineuse est reconnue par le Grenelle de l'environnement.

Vous l'aurez remarqué, notre éclairage public est éteint :

- **bourg** : du lundi au jeudi de 0h00 à 5h30, vendredi, samedi, dimanche de 2h à 5h30
- **hors bourg** : de 23h à 5h30

Ces plages horaires seront amenées à s'élargir.



environnement

Concours national « Villes et villages fleuris »

En novembre 2018, notre commune, inscrite au concours des « Villes et Villages Fleuris », s'est vue attribuer une troisième fleur.

Celle-ci récompense la motivation des élus et surtout la mobilisation et le travail de terrain des équipes des agents des services techniques. Nous les en félicitons.

Ce label est un outil au service de la politique du Conseil Départemental dans les domaines aussi variés que la promotion touristique, l'attractivité résidentielle ou économique, la préservation de l'environnement (sol, ressource en eau...), le lien social, l'aménagement des espaces publics, le paysage... il apporte une image positive à la commune et reconnaît un cadre de vie agréable pour ses habitants et ses visiteurs.



La prévention et la gestion des espèces exotiques envahissantes



En lien avec ses engagements internationaux et européens, la France a mis en place, au niveau national, une réglementation et une stratégie relative aux espèces exotiques envahissantes (EEE).

Le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire assure leur mise en œuvre sur la base du règlement européen sur les EEE.

L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ont pour mission, chacun dans leur domaine de compétences, la réalisation d'actions de gestion sur le terrain, de contrôles, de prévention, de surveillance, d'évaluation, de connaissance et de communication.

Une espèce envahissante ?

Certains animaux ou végétaux provenant d'autres continents et introduits volontairement ou involontairement par l'homme sur le territoire peuvent présenter une réelle menace pour notre biodiversité.

Une nouvelle réglementation, traduction en droit français de la réglementation européenne, est

entrée en vigueur en France en 2018 pour limiter les effets négatifs de ces espèces.

49 espèces dont 26 animales et 23 végétales sont identifiées.

Que dit la loi...

Il est interdit d'introduire, utiliser, transporter, détenir, échanger et commercialiser ces espèces.

Particuliers et autres, vous devez prendre connaissance des textes législatifs et réglementaires en cours.

Tout non-respect des dispositions portant sur les animaux et végétaux figurant sur ces listes, et notamment leur libération dans la nature, peut donner lieu à une peine d'emprisonnement allant jusqu'à 2 ans et une amende jusqu'à 150 000 €.

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/especes-exotiques-envahissantes

Parmi les espèces animales figurent le ragondin et le frelon asiatique.

Gestion sur notre territoire :

- Lutte contre le frelon asiatique :



Celle-ci est gérée par un accord communal avec Polleniz.

La commune prend en charge 30% du montant de l'intervention sur le domaine privé.

Vous constatez un nid de frelons asiatiques, signalez le en mairie : 02 40 21 50 14.

- Lutte contre le ragondin



Celle-ci est gérée par un accord communal et inter-communal avec Polleniz.

Des piègeurs, agréments par Polleniz, interviennent sur le territoire. Une compensation numérique leur est attribuée par animal piégé.

Déchets sauvages

Malgré les dispositifs de collecte des déchets mis en place par la communauté d'agglomération (colonnes de tri sélectif, ramassage périodique des ordures ménagères et emballages divers, déchèteries), il est déplorable de constater que quelques personnes ne respectent ni la propreté ni l'environnement, en déposant tout et n'importe quoi, sur des sites non appropriés.

Le ramassage quotidien des immondices aux pieds de colonnes de tri a un coût supporté par l'ensemble des contribuables. En moyenne, cela représente 3 heures chaque lundi matin et vendredi après-midi pour les agents des services techniques de la commune.

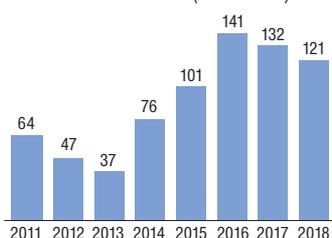
Photos prises le 29 avril 2019



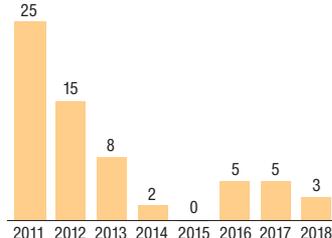
Déposeurs irrespectueux, lorsque vous vous regarderez le matin dans la glace, vous aurez ces images devant les yeux.

Bilan de la collecte des déchets sauvages

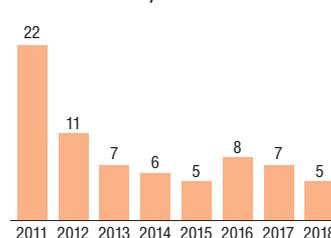
Nb de camions (tout venant)



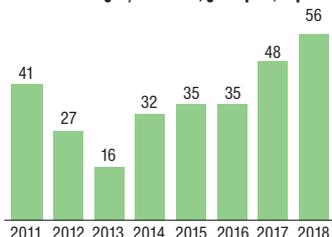
Postes de télévision



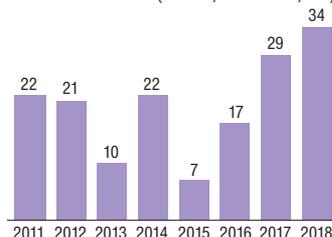
Fours / micro-onde



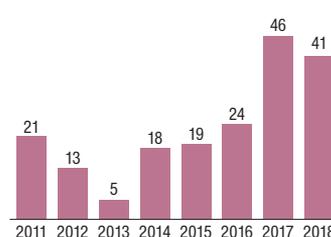
Petits électro-ménager / Cafetière, grille pain, aspirateur, etc.



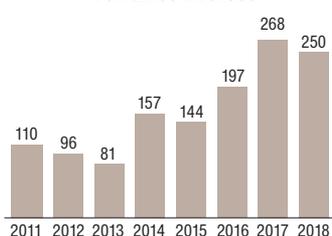
Petits meubles (chaise, commode, etc.)



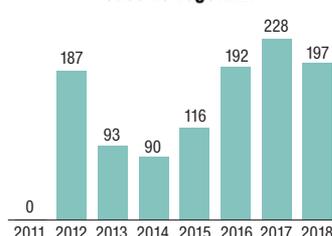
Pneus voiture



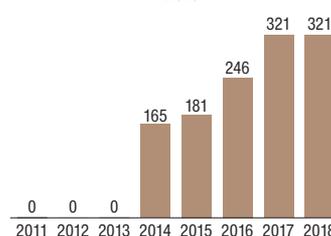
Ferrailles diverses



Sacs de végétaux



Bois



Plainais convaincus, citoyens sensibles à l'environnement, aidez-nous à endiguer ces comportements inacceptables et irrespectueux passibles d'une amende !

Cette agression environnementale est coupable et condamnable d'une amende.

« Quel risque au jeu du « pas vu, pas pris ? » :

Décret n° 2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets :

Ces faits sont désormais punis de l'amende encourue pour les contraventions de la troisième classe, soit 450 €. Le décret maintient toutefois une amende de la deuxième classe en cas de non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures, portant notamment sur les heures et jours de collecte ou le tri sélectif. La nouvelle contravention de 3^e classe pourra être constatée par les agents de police municipale et faire l'objet d'une amende forfaitaire de 68 € si le paiement s'effectue sur le champ ou dans les 45 jours, 180 € au-delà de ce délai.

En cas de non-paiement ou si la personne verbalisée conteste l'amende, le juge peut condamner le contrevenant au paiement d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 € (contre 150 € avant le 26 mars 2015).

À noter : l'abandon d'épave est puni de **1 500 € d'amende**, tout comme **l'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule**.

environnement

Réaménagement de l'aire de Mouton

C'est fait ! Depuis mi-mai, vous pouvez disposer de cet emplacement convivial où, détente, pique-nique, jeux divers vous laisseront un agréable souvenir.

L'aménagement de cet espace, a été pensé et réalisé par l'ensemble des agents des services techniques. Les tables de pique-nique et corbeilles ont été confectionnées par « Insetretz ».



©M. DAVOUST



©M. DAVOUST



©M. DAVOUST



©M. DAVOUST

« Zéro pesticide, c'est 1 000 fois mieux pour ma santé et la planète »

Désherbage - « ATTENTION AUX RISQUES D'UTILISATION DE DESHERBANTS »

Après multiples observations sur nos chemins, force est de constater que **des PARTICULIERS sont encore dans l'ILLEGALLITE... !**

Il est dommage, que par des actions dont on ne mesure pas les impacts écologiques, **on pollue le cycle de l'eau et néglige les investissements de la Communauté d'Agglomération de Pornic Pays de Retz pour la protection de la qualité des sources en eau potable et eaux de baignade.**

Les produits phytosanitaires pulvérisés à proximité des points d'eau ou sur des sols imperméables ont des conséquences néfastes pour la vie aquatique, mais aussi pour la qualité de l'eau potable.

De par notre volonté de protéger des ressources en eau potable et de baignade, NOUS, élus responsables, NOUS DENONCERONS auprès de la Police de l'Eau le non-respect des réglementations par l'utilisation des produits phytosanitaires.

Toute infraction peut entraîner de lourdes amendes. Chargé de faire respecter la loi, l'État procède régulièrement à des inspections sur le terrain par l'intermédiaire de la Police de l'eau.

Les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement.

Peut-être, certains ne sont-ils pas au fait de la réglementation ? Alors, n'hésitez pas à contacter la mairie pour un rendez-vous.

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

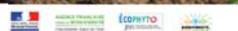
L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



vie de la commune

Animations - Culture

Comme chaque année, « **Plantes en Fête** » a connu un grand succès. La qualité des exposants, la richesse des propositions font que les visiteurs repartent toujours avec une plante, un arbuste, un rosier, un arbre, un plant potager, une confiture, etc.



@G. BAHOUR



@G. BAHOUR

Cette édition était la vingtième... que de chemin parcouru depuis la première qui s'était déroulée après une importante tempête, la nuit précédente, et qui en avait contrarié l'organisation. Le public était cependant venu en nombre et, nous avions tout de suite perçu que cette fête des plantes allait perdurer et devenir une référence en Loire-Atlantique. Cela ne s'est jamais démenti. Les pépiniéristes aiment venir exposer leurs pépites dans le jardin des Lakas et rencontrer les visiteurs, toujours avides de renseignements et de conseils. L'édition 2020 aura lieu le samedi 11 avril.

Vous trouverez tous les rendez-vous proposés, en juillet et août, par le service évènementiel, la médiathèque et les associations, dans le guide inséré dans le présent bulletin municipal.

Le festival « En plain'été » sera reconduit. Il regroupe :

Le Rendez-vous de l'Art aura comme invité d'honneur l'artiste peintre Jean DELÈTRE. Il

sera entouré de : Claire BIETTE, Hervé BOUCZO, Daniel GERMAIN, Dominique URDIEL, Martine VOILEAU COCAUD peintres, Régis BLET, Chantal COUVREUX et Abdoulaye GANDEMA sculpteurs. Cette exposition d'artistes professionnels remporte toujours un grand succès auprès des visiteurs qui franchissent la porte du restaurant scolaire.

Cette année, nous avons voulu proposer un parcours artistique entre les expositions à l'office de tourisme, à la salle Culturelle du Marronnier et au restaurant scolaire. Du 4 juillet au 26 août, deux photographes viendront exposer leurs œuvres à l'office de tourisme. Trois artistes ouvriront les portes de la salle Culturelle du Marronnier pour présenter leur travail du 6 au 18 août. Catherine CHARLEMAGNE (peintre), Anne LERAT (peintre) et Christine PÂRIS-MONTECH (sculptrice) vous inviteront à découvrir leurs éloges à la nature.

« **Les mercredis aux Lakas** » et « **Les jeudis des P'tits loups** » sont bien sûr reconduits. Ces animations sont proposées pour que le public puisse passer un moment convivial tout en découvrant des artistes prometteurs et différents. Cet été, le jardin des Lakas vivra au rythme du swing, de la chanson française, du rock ou encore de la pop.

Après le succès du « **Pique-nique zéro déchet** » de l'année passée, nous avons choisi de renouveler l'expérience avec un spectacle de rue immersif et tout public, le lundi 22 juillet. La compagnie rennaise « Magic Meeting » vous propose de participer au « plus petit tour de France du monde » ! Les deux artistes créent depuis 2011 des aventures sonores, chorégraphiques et jubilatoires grâce aux casques audio.

Le principe de la soirée reste identique : préparer un pique-nique en limitant au maximum les déchets.

« **Les lectures à la plage** » sur le sable de l'anse du Cormier seront à nouveau assurées, le mardi après-midi, par « Le club de lecture ».



Avec le concours de l'association « **Danser à La Plaine** » des initiations seront proposées le mardi 6 août de 15 à 18h à la salle des fêtes. En duo ou en solo, entre amis ou en famille, vous pourrez découvrir les danses de salon ou de loisirs. Le soir, à partir de 20h, une soirée dansante sera l'occasion

de montrer vos talents acquis pendant l'après-midi, sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui.

La commission culture souhaite que ces animations variées plaisent au plus grand nombre, que vous soyez résidents ou touristes de passage.

EXPOSITION Restaurant scolaire
LA PLAINE-SUR-MER 21 rue Pasteur

DU 13 JUILLET AU 18 AOÛT 2019
du mardi au samedi de 14h à 19h30
Entrée libre

LE RENDEZ-VOUS DE L'ART

INVITÉ D'HONNEUR
JEAN DELÈTRE, peintre

PEINTRES :
Claire BIETTE
Hervé BOUCZO
Daniel GERMAIN
Dominique URDIEL
Martine VOILEAU COCAUD

SCULPTEURS :
Régis BLET
Chantal COUVREUX
Abdoulaye GANDEMA

WWW.LAPLAINESURMER.FR
INFOS : 02 40 21 92 14 (OU EVENEMENTIEL@LAPLAINESURMER.FR)

La médiathèque, lieu culturel à part entière, proposera également un programme riche en activités dont vous pourrez retrouver le détail dans le guide animations du présent bulletin et dans l'Echo plainais. Le mois d'août se déroulera autour du **thème de l'astronomie**. Exposition, conférence, spectacle, il y en aura pour tous les goûts ! Une soirée d'observation nocturne avec du matériel professionnel sera programmée en extérieur le vendredi 23 ou 30 août (selon la météo) à 21 heures. N'hésitez pas à pousser les portes de la médiathèque pour découvrir sa programmation.



vie de la commune

Médiathèque

Bilan Médiathèque 2018

Activités de la Médiathèque

Le nombre d'abonnés a encore progressé. Le public actif reste fidèle ce qui est très positif. Les prêts sont en progression constante avec un pic constaté en mars, durant la saison estivale et en octobre. Les prêts aux collectivités progressent également, avec l'inscription de quatre collectivités supplémentaires en 2018 (crèches et mini-crèches).

Des efforts de communication ont été renforcés sur le Web (Facebook) et dans les journaux locaux. Le

rayonnement de la médiathèque « hors les murs » s'est fait sentir auprès de nouveaux usagers de la Communauté d'Agglomération de Pornic Pays de Retz, collectivités, crèches et mini-crèches attirés par les animations proposées en partenariat avec d'autres médiathèques (mois des tout petits, Prix des liv'retz vous...) et auprès du département.

Dans les prochains mois, nous souhaitons proposer également des actions « hors-les-murs » en

direction du public âgé, en profitant de la présence de l'Accueil de la Côte de Jade.

Le récolement effectué en mars a permis de mettre à jour nos collections et analyser les manques. Nous avons constaté peu d'infraction au règlement (vols, dégradations...).

La signalétique des collections a été améliorée. Un totem vient d'être posé à l'extérieur.

Services et espace multimédia

On parle de plus en plus de « fracture numérique » dans les communes rurales. C'est un constat pour nous aussi, la demande de cours en informatique a été très forte dès la rentrée (1 séance le matin, 2 séances l'après-midi, suivant les niveaux). Les utilisateurs du service sont, en grande partie, des personnes retraitées, équipées d'un matériel neuf et à la recherche d'autonomie. Le renfort temporaire d'une deuxième bénévole a été possible, à la rentrée de septembre.

Les jeux proposés en libre-service ont toujours beaucoup de succès, tout comme les soirées-jeux, en janvier, juillet et décembre.

Une nouveauté cette année, les énigmes policières à résoudre en groupe. Elles ont beaucoup plu et seront reconduites.

La Médiathèque en quelques chiffres

L'offre documentaire :

Imprimés	12 484
Abonnements revues	Adulte : 36 Jeunesse : 12
DVD	918

La Fréquentation :

Nombre d'abonnés actifs	1 771 + 21 collectivités
Dont nouvelles inscriptions	311
Nombre de visites	9524

Les prêts :

Nombre de prêts totalisés	30 993
---------------------------	--------

Le service aux collectivités :

Les accueils de classes : en plus du prêt de livres, les classes viennent aussi et surtout pour les animations générées par les prix littéraires, les jeux de société et les thématiques abordées dans l'année.

Les rencontres de la maison de retraite avec les familles des résidents, en dehors du lieu de vie, ont été un peu moins nombreuses en 2018, en partie en raison de l'absence de l'animatrice, en formation cette année. Toutefois, les bilans de ces rencontres sont toujours très positifs et nous maintenons cette offre en 2019.

Zoom sur les animations de l'année

L'atelier d'illustration jeunesse :

Organisé le 24 octobre dernier, l'atelier n'a pas démerité malgré de nombreuses difficultés pour sa mise en place (peu de réponses positives des illustrateurs, désistements de dernière minute...). L'engouement des dernières éditions était moindre et nous réfléchissons à d'autres propositions. 2019 devrait donc faire place à de nouvelles idées et de nouveaux challenges.

« Le prix des p'tits lecteurs plainais » a été proposé, comme chaque année, aux classes des écoles maternelles et primaires de la commune. 144 enfants ont participé à ce vote et ont décerné le prix à Aude Maurel et Richard Marnier pour leur album commun « Devine où j'suis ».

Le concours de dessin sur le thème « Chats et compagnie » a remporté un énorme succès avec 106 participants de 3 à 13 ans.



Le prix « Lire ici et là » remplacé par le prix « Des liv'Retz vous » :

Le prix « Lire ici et là » initié par les bibliothèques du réseau départemental a pris fin lors de l'année scolaire 2017-2018. Le département souhaitait s'inscrire sur d'autres projets. Nous aimions tous le principe de ce prix destiné aux enfants de CE2 et CM1 pour aborder la lecture à travers des genres littéraires différents, et autour d'une sélection de 5 livres, effectuée par les bibliothécaires du réseau de Loire-Atlantique.

Aussi, avec plusieurs bibliothécaires du Pays de Retz, nous avons souhaité poursuivre l'aventure en solo et créer le prix « Des liv'Retz vous ». Basé sur le même principe, nous abordons les livres de la sélection au cours des accueils de classe et durant lesquels plusieurs animations ludiques sont proposées aux enfants.

vie de la commune

Médiathèque (suite)

Rétrospective MAI 2018 - AVRIL 2019

- **Mai** : un spectacle de contes burlesques par la Cie Le Caillou.



- **Juin/Juillet** : Le polar à l'honneur - Exposition de la BDLA « Qui a refroidi LE MAURE », projections de films, jeu d'enquête par l'association Sauce Ludique, rencontre avec Anne-Sara auteure de polar.



- **Août** : Les bâtisseurs de navires à St Nazaire - Exposition photos « Travailler sur l'Estuaire », spectacle de Janine Quannari « Là d'où viennent les bateaux ».



- **Septembre/Octobre** : Rencontre avec l'auteur de BD Jacques Manini, Atelier d'illustration : exposition des planches originales des illustrateurs, concours de dessin « Chats et compagnie », « Prix des p'tits lecteurs plainais », lancement des Ateliers philo.



- **Novembre** : Le mois des tout petits : spectacle « En boucle » par la Cie Nyna Mômes, atelier motricité, conférence « Vivre ses émotions » par Alice Jeannotte, atelier massage pour les bébés, spectacle « Multicolore » par la Cie En attendant la marée, remise du prix « Tout p'tit je lis », spectacle « Dans la basse-cour il y a ».



- **Décembre** : Soirée jeux et présentation de BD pour des idées cadeau pour Noël.



- **Janvier** : Création de jeux en bois par la Sauce Ludique - Nuit de la Lecture : « Murder Party ».



vie de la commune

Médiathèque (suite)

- **Février** : Adaptations littéraires et cinéma : des adaptations de films, de romans et de bandes dessinées mises en avant. Une rencontre autour de la BD « Ys », avec L. Secherresse et Annaig.



La « boîte à histoires » et « l'heure des tout petits » proposées par Annabelle, pendant les vacances scolaires, sont toujours très appréciées.

« Les P'tits Philosophes » : Les ateliers ont démarré doucement mais tendent peu à peu à fidéliser leur public.



- **Mars/avril** : Les femmes sont à l'honneur - « Entre nos mains » docu-concert par la compagnie Le Thermogène. Collectage des paroles des femmes avec Claudie Duranteau, auprès de l'Accueil de la Côte de Jade et auprès d'abonnées de la médiathèque donnant lieu à un diaporama sonore et une soirée conte. Exposition « Une BD si je veux, quand je veux ! » créée par Maison Fumetti.

Les animations par les bénévoles

« Les jeux de Lulu et Françoise », « l'atelier des p'tites mains », « l'atelier créatif de Noël » et « l'atelier de fil en aiguilles ». Leur fréquentation varie d'un mois à l'autre, mais est plus perceptible en hiver.

Ceux-ci sont animés par Christelle Croix et Nathalie Hacques-Dias, certifiées parcours SEVE, pour les enfants de 5 à 12 ans.

Sport au féminin

Un début d'année 2019 riche en résultats exceptionnels.

Cross-country et Marathon de Saurmur : Mélanie LEGOFF remporte le titre départemental de la première discipline et termine 2ème féminine du marathon en 2h52. Elle améliore son record personnel de 7 minutes.

Viet vo Dao : les samedi 23 et dimanche 24 mars, le club a participé au championnat de France FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail). Romane André est désormais championne de France dans la catégorie minime, moins de 50 kg, vice-championne de technique à main nue et vice-championne d'arme avec la lance. Élise Métayer est vice-championne dans la catégorie cadette moins de 60 kg et vice-championne de technique d'arme avec le bâton.

De beaux résultats du côté de **Boxing Team 44** avec cinq titres départementaux, trois titres régionaux, trois vice-championnes régionales et une vice-championne de France. Félicitations à Louise, Isis, Olivia, Angèle, Manon et mention spéciale à Anne avec ce combat international pour un avenir de liberté.



Élise



Romane



Mélanie



Olivia



Anne



Louise (à droite)



Manon



Angèle



Isis

communauté d'agglomération

Pornic aggro Pays de Retz élargit son dispositif d'hébergement temporaire des travailleurs

Depuis plus de 10 ans, Pornic aggro Pays de Retz propose une alternative solidaire pour favoriser l'offre de logements à destination des travailleurs saisonniers ou en formation professionnelle (apprentissage, stage).

Un constat perdure depuis des années : l'offre d'hébergement n'est pas adaptée aux besoins des travailleurs saisonniers et jeunes en formation qui recherchent un toit pour quelques mois à des prix abordables. Ce manque de logement pénalise également les entreprises qui peinent à recruter dans les secteurs d'activités saisonnières comme le tourisme ou l'agriculture. Pourtant des particuliers souhaitent favoriser l'accès au logement des travailleurs et des jeunes et s'engagent, via ce dispositif, à mettre en location une chambre ou un studio meublé à loyer raisonnable (de 250€ à 400€/mois hors charges).

Pornic aggro Pays de Retz assure le rôle de médiateur et de chef d'orchestre en mettant en relation les employés saisonniers, les propriétaires et/ou les employeurs, et ce, en respectant les demandes et contraintes de chacun.

Un accompagnement au quotidien

Concrètement, les travailleurs et jeunes peuvent contacter directement la communauté d'agglomération pour exposer leurs besoins. Celle-ci se charge ensuite de faire le lien avec les propriétaires pour trouver la meilleure proposition et lie les deux parties grâce à une nouvelle convention et charte.

Appel aux propriétaires

Vous avez une chambre, un studio, une dépendance et vous souhaitez vous engager dans un dispositif solidaire à destination des jeunes travailleurs ou en formation professionnelle ?

**N'hésitez pas à contacter les personnes
en charge du dispositif
au 02 51 74 07 16**



Vous cherchez un logement ?
**Vous êtes travailleurs saisonniers
ou en formation professionnelle ?**

CONTACTEZ-NOUS AU 02 51 74 07 16
logementsaisonnier@pomicagglo.fr
www.pomicagglo.fr

**PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ**

communauté d'agglomération

Site internet Retz'cup

Le nouveau service en ligne **www.retzcup.fr** permet aux habitants du territoire de se mettre en relation pour échanger, se donner ou vendre (max. 50€) des objets dont ils ne se servent plus.

Les objectifs sont d'offrir une seconde vie aux objets, d'engager les habitants de Pornic agglo Pays de Retz dans une démarche éco-responsable et collaborative et de créer du lien social dans les quartiers.

Entièrement gratuit, facile d'utilisation et accessible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, il est ouvert à tous les habitants de l'agglomération.

Grâce à la géolocalisation, il permet de repérer ce que l'on cherche au plus près de chez soi.



www.retzcup.fr
ne jetez plus !

1 grille pain
1 reste de peinture

**DONNEZ,
VENDEZ
ENTRE VOISINS**

PETITES ANNONCES
GRATUITES 100% VOISINS

www.pomicagglo.fr

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ



En application de l'article 9 de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux.

Groupe Vivre La Plaine

Pour le dernier bulletin municipal de ce mandat, la liste Vivre La Plaine a souhaité s'exprimer sous forme de témoignage sur leur vécu en tant qu'élu local et sur le bilan des actions.

Quel est votre ressenti en cette fin de mandat sur votre engagement d'élu local ?

« J'avais beaucoup hésité à m'engager mais je ne regrette rien. Ces cinq années sont passées très vite. Je me sens beaucoup plus concernée par la vie de la commune. J'ai découvert ce qu'était d'abord la Communauté de communes de Pornic puis Pornic Agglo Pays de Retz et l'importance de cette institution pour les temps à venir. En effet, c'est une autre conception de la décision collective, de la réalisation de projets à plus grande échelle, que nous avons entrevue depuis janvier 2017. Il a fallu apprendre à se connaître, à écouter les aspirations ou ambitions des communes partenaires, sans toutefois perdre de vue notre propre identité. Ce travail, tout juste amorcé, est annonciateur d'une grande force et de possibilités à hauteur du territoire. »

Quelles sont les points positifs et négatifs de votre engagement ?

« Ce mandat m'a permis de rencontrer beaucoup de personnes que je ne connaissais pas, élus ou non avec qui j'ai aimé travailler. J'ai apprécié la participation constructive de l'opposition. Néan-

moins, même en lisant régulièrement les comptes-rendus des différentes commissions, il a été pour ma part difficile de suivre ce qui se faisait dans tous les domaines, j'ai fait des choix. »

Qu'est-ce que vous retenir de ces 5 années ?

« Je comprends mieux les difficultés que rencontrent les élus, le courage qu'il faut pour faire certains choix dont on sait qu'ils seront mal accueillis et pourtant nécessaires. »

Quel bilan faites-vous des actions menées ?

« Beaucoup d'actions nouvelles ont été menées pendant le mandat telles que la réalisation du pôle social, la salle d'exposition, la création du pôle associatif de l'Ormelette ... Ces projets ont été bien accueillis par la population et ont permis de renforcer les liens entre les différents partenaires de la commune (associations, entreprises, commerçants...). C'est valorisant d'y prendre part, même si cela représente une grande disponibilité »

Quels sont vos regrets sur ce mandat ?

« Certains projets faisaient partie de notre programme et n'ont pu être réalisés comme la couver-

ture des terrains de tennis par exemple. C'est toujours décevant de ne pas avoir tenu ses promesses mais savoir les remettre en cause est encore plus important. En cinq ans, les besoins ont évolué et les façons de travailler aussi. Le travail en équipe peut faire prendre conscience de l'inutilité d'un projet ou au contraire en faire émerger d'autres. »

Quelles sont les actions à poursuivre et à améliorer ?

« La mutualisation pour la réalisation du terrain de foot et celle pour les activités jeunes avec Saint-Michel-Chef-Chef sont autant de réussites de ce mandat. Elle permet d'envisager l'avenir différemment avec encore plus d'actions ou de réalisations mutualisées. Malgré l'envie de communiquer avec les Plainais pour connaître leur avis, il a été difficile parfois de mobiliser la population. D'autres formes de concertation pourraient être mis en place pour que chacun puisse échanger sur les projets communaux »

Groupe VIVRE LA PLAINE

Michel BAHUAUD, Annie FORTINEAU, René BERTHE, Danièle VINCENT, Daniel BENARD, Séverine MARCHAND, Patrick FEVRE, Isabelle LERAY, Jean-Pierre GUIHEUX, Caroline GARNIER-RIALLAND, Ollivier LERAY, Maryse MOINEREAU, Ludovic LEGOFF, Catherine DAUVE, Stéphane ANDRE, Meggie DIAIS, Benoit PACAUD, Pierre-Louis GELY, Josette LADEUILLE, Jacky VINET, Bruno MARCANDELLA, Jean-Claude PELATAN.

Groupe Un Avenir pour La Plaine Ensemble

En cette fin de mandat, l'heure est au bilan. Nous sommes satisfaits de l'esprit collaboratif qui a régné durant tout le mandat au sein de notre groupe. Nous regrettons toutefois d'avoir travaillé seulement à quatre sur les cinq élus à partir de 2016.

Nous avons contribué, autant que possible, aux commissions municipales dans les domaines de l'urbanisme, de la ZAC, des travaux, du port, de l'enfance, des finances, de la culture et du social. Nous nous sommes particulièrement investis dans les projets de structuration du

CCAS et de rationalisation de la signalétique car ils figuraient également dans le programme de notre liste.

Au sein de la communauté d'agglomération de Pornic, nous sommes présents aux commissions finances, gestion des réseaux d'assainissement et des risques littoraux (GEMAPI), développement durable, développement économique, enfance et solidarités. Nous participons également aux ateliers de définition du projet de territoire. Le travail dans ces commissions est particulièrement satisfaisant car les décisions

sont coconstruites à l'issue d'un débat entre élus.

Cette expérience d'élus nous permet de mieux comprendre le fonctionnement de la vie démocratique locale et de mesurer la complexité des enjeux et des projets.

Pour l'avenir, nous espérons une réflexion partagée au niveau de l'ensemble de l'équipe municipale (majoritaire et minoritaire) qui s'inscrive dans une stratégie claire et connue de tous.

Groupe UN AVENIR POUR LA PLAINE ENSEMBLE

Vanessa ANDRIET, Thérèse COUEDEL, Jean GERARD et Germaine LEBRUN.

associations

École René Cerclé



BASKET

Les élèves des classes de CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 ont pu bénéficier cette année de 6 séances d'initiation au basket, grâce à l'intervention du club de Basket de Pornic. Ils ont ainsi pu travailler le dribble, les passes et le marquage de paniers. Ils ont clôturé ces 6 séances par de petits matchs et ont eu l'occasion de rencontrer un basketteur professionnel. L'école remercie le club pour cette superbe découverte qui a plu aux plus petits comme aux grands !

C'EST VACHE... MENT BON !

Après un travail sur la découverte des différents aliments à travers la semaine du goût et l'intervention du chef étoilé Mathieu Guibert, les élèves des différentes classes élémentaires (du CP au CM2) sont allés visiter la ferme de la Puillière à Port-saint-Père, afin de découvrir l'origine des aliments. Ils ont ainsi pu observer et tester la traite des vaches, et



ont eu l'occasion de fabriquer leur propre beurre, qu'ils ont goûté lors d'une collation ! Miam c'était vache... ment bon ! Cette visite était également l'occasion de découvrir, pour les cycles 3, l'achat d'aliments par le biais du circuit court. Il a permis de mettre en avant la manière de consommer en France, thème lié aux programmes de géographie, et de travailler sur l'origine des aliments et la digestion en sciences.

DANSONS LES 4 ELEMENTS

Les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont également bénéficié cette année de l'intervention de « Musique et danse ». Après un travail de recherche sur les variations de hauteurs, les différentes parties du corps et les déplacements, ils ont pu produire plusieurs chorégraphies autour des 4 éléments (terre, vent, air, feu) visant à exprimer corporellement des verbes d'actions (brûler, s'envoler...). Ce travail est en lien avec le thème de

la chorale de cette année : la nature. La représentation aura lieu lors de la fête de l'école, vendredi 28 juin.

EXPOSITION D'ART : TOUT FAIRE AVEC RIEN !

Les deux classes de cycle 3 ont également participé à l'exposition départementale « Tout faire avec rien ». En lien avec les différents verbes d'actions exprimés en danse, les élèves ont ainsi créé à partir de simples morceaux de fils de fer, des bonhommes « danseurs ».

Ils ont ensuite projeté, au moyen de lampes, leurs ombres afin de mettre en avant les contrastes entre ombres et lumières et jouer avec eux. Le thème de l'ombre et de la lumière en art visuel a permis de renforcer l'étude d'une des œuvres littéraires menée en partenariat avec la médiathèque de la Plaine-sur-Mer « Einstein sur un rayon de lumière ». Les élèves ont travaillé en utilisant différents outils (fusain, pastel) et ont pu exposer leurs œuvres à la Chapelle Sainte Anne de la Baule.



L'APE René Cerclé a eu une année bien chargée ! La Journée des Olympiades le 28 juin 2018, se déroulait au jardin des Lakas. Avec Christine, les élèves de CM2 ont effectué une très belle représentation théâtrale « de mise en voix » à partir du livre « Voyage d'un Pingouin vers la jungle », sujet qui avait fait son chemin après le séjour dans le Cantal. De nombreuses activités ont animé cette belle journée. Elle s'est achevée à la salle des Fêtes où les enfants ont présenté leurs spectacles de fin d'année.

L'association des Parents d'Elèves de l'École René Cerclé, était présente au forum des associations, avec enthousiasme, pour vous faire profiter de sa buvette, boissons, sandwiches, et crêpes.

Sur la période décembre, janvier, février, avril, l'APE a organisé plusieurs ventes : sapins de Noël en partenariat avec l'entreprise Bourmeau, huîtres avec Les Etablissements André, chocolats des Chevaliers d'Argouzes et biscuits Saint Michel.

Association des Parents d'Elèves

Tous les bénéficiaires de ces ventes ont contribué aux financements des différents projets et sorties des classes.

La 2^{ème} édition du « Vide ta chambre » à la salle des loisirs a été un nouveau succès. Cet événement propose tout ce qu'une chambre d'enfant peut contenir : jouets, livres, chaussures, vêtements, matériel de puériculture des parents et jeux de plein air. Une vingtaine d'exposants et visiteurs ont pu profiter des boissons fraîches, sandwiches, gâteaux et bonbons à disposition pendant la manifestation. Un flux régulier a animé cette journée.

Carl Fernandez incroyable talent plainais !

Vendredi 26 avril, Carl Fernandez a remporté les voix du jury lors de la soirée « La Plaine-sur-Mer a un incroyable talent ». Au total, 14 candidats ont présenté neuf numéros de danse, de chant, de magie, de majorettes, de claquettes irlandaises et de performances circassiennes. Quand vient le tour de Carl, il lance : « Je vais faire un

tour d'acrobatie avec mon rolla-bolla : rouleau américain, tout en jonglant. »

« J'ai une assistante pour me donner les objets que j'ai choisis, c'est ma maman. J'adore regarder les émissions des personnes qui osent se présenter pour montrer ce qu'ils savent faire et j'ai envie de me lancer pour faire un spectacle ». Sous les applaudissements et le regard de la centaine de spectateurs, Carl s'est élancé sur la scène. Il sera invité avec sa famille à prendre un goûter au restaurant Anne de Bretagne avec Mathieu Guibert, parrain de la soirée. Carl a également reçu un bouquet qu'il a sûrement dû offrir à son assistante préférée !

Quant aux représentants de l'APE, ils préparent la troisième édition et invitent d'ores et déjà les Plainais à s'entraîner pour venir montrer leur incroyable talent !

Contact : Benoit BOULLET 06 88 45 03 19
ape.rene.cercle@hotmail.fr



École privée Notre-Dame



Cette année, 193 élèves sont accueillis sur les deux sites : école maternelle (trois classes : Petite Section, Moyenne Section et Grande section) et école élémentaire (cinq classes : CP, CE1, CE2, CM1 et CM2).

La semaine des élèves se

déroule sur quatre jours de 8h45 à 16h30.

Après une année picturale, une seconde musicale, la troisième année du projet pédagogique a permis aux élèves de la PS au CM2 de découvrir les arts du cirque.

L'école a vécu deux semaines au rythme du cirque. A l'origine de cet événement, un projet ambitieux sur le thème de l'éveil artistique. C'est ainsi que l'école a décidé de faire découvrir aux enfants, au travers d'une immersion complète, la vie d'artiste des circassiens et circassiennes.

Les élèves étaient répartis en deux groupes effectuant tour à tour, une semaine complète d'apprentissage sous chapiteau, encadrés par de véritables artistes professionnels, avec un spectacle de clôture, et une semaine complète d'activités liées au monde du cirque, cette fois, dans les locaux de l'école.

A la suite d'une semaine d'entraînement et de partage avec les artistes, les élèves ont présenté leurs spectacles sous le chapiteau.

En plus de l'intérêt de la présentation d'un spectacle en public, ils ont travaillé sur les valeurs apportées par le monde du cirque.

L'objectif recherché était le dépassement de soi, quel que soit son niveau. Avec une pédagogie adaptée, les élèves ont pu atteindre un objectif défini en début de stage.

L'équipe pédagogique apporte également une grande importance au lien école/famille en ponctuant notamment l'année scolaire de temps de convivialité : randonnée enfants/parents, carnaval, présentation de la chorale, fête du projet et fête de fin d'année.

A tous ces projets, s'ajoutent l'apprentissage de l'anglais de la PS au CM2, les activités nautiques, les partenariats avec la médiathèque : « Prix des petits lecteurs plainais » et « Prix du bord de mer ».

Différentes activités et sorties viennent compléter les apprentissages vécus en classe : atelier d'illustration avec Aude Maurel, séances de chant avec un intervenant ADDM, visite du centre de tri d'Arthon...

Merci aux associations OGEC et APEL, aux familles, aux élèves et à l'équipe éducative pour leur contribution à la réussite de cette année scolaire.

Rendez-vous au mois de septembre !

N'hésitez pas à prendre contact pour de plus amples renseignements auprès de M^{me} Roland.

Les inscriptions pour la rentrée 2020 débutent au mois de décembre 2019, une Porte Ouverte sera programmée en janvier 2020.

Contact : Tiphaine ROLAND 02 40 21 03 69
ec.plaine.notre-dame@ec44



APEL

L'APEL est l'Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, loi 1901. Elle se compose de parents bénévoles. En relation avec la directrice, les enseignantes et l'OGEC, nous représentons les parents d'élèves en apportant un rôle d'accueil, d'information, de conseils et d'animation au sein de l'établissement.

L'Apel Notre Dame s'implique dans la vie de l'établissement scolaire : festivités, aides aux sorties, projets éducatifs...

Le nombre de parents adhérents est en constante augmentation et permet, à notre équipe, de réfléchir sans cesse à de nouveaux projets.

Nous organisons différentes manifestations. Certaines sont à but lucratif (kermesse, collecte de papiers, vente de chocolats et sapins de Noël ...). Elles nous permettent d'améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignantes. D'autres contribuent à renforcer le lien entre les différents acteurs de l'école : les enfants, les institutrices et les familles (Carnaval, pique-nique des familles...).

En 2018, nous avons participé à un projet « CIRQUE » et pour le financer nous avons organisé un vide grenier, un concert de groupes de musique locaux, une journée BD et jeux de société... Les élèves quant à eux, ont

été en immersion totale pendant 15 jours, et ainsi, ont pu présenter aux parents un spectacle extraordinaire. Cela leur a permis de renforcer la confiance en eux et d'apprendre que la persévérance est importante quand on veut y arriver.

Nous remercions les membres de l'association pour leur disponibilité et leur motivation, les parents d'élèves pour leur soutien et leurs messages de sympathie ainsi que les enseignantes pour tout ce qu'elles mettent en place pour les élèves.

Nous avons clôturé cette année scolaire en organisant le pique-nique des familles au Jardin des Lakas et notre **fête de l'école le 23 Juin 2019, à l'école primaire.**

Votre enfant est scolarisé à Notre Dame, et vous désirez vous investir dans la vie de l'école, alors n'hésitez pas à

nous rejoindre !

Contact : Ludovic PACAUD 06 22 75 87 41
apelnotredame44770@gmail.com



associations

Le comité de jumelage



Le Comité de Jumelage est une association visant à promouvoir les échanges culturels, amicaux et les projets communs avec notre commune jumelle, Champs-sur-Tarentaine-Marchal.

Le jumelage a été officialisé à Champs les 30, 31 mars et 1^{er} avril 2007 et à La Plaine les 14, 15 et 16 septembre 2007.

Champs-sur-Tarentaine-Marchal est situé dans le département du Cantal et la région d'Auvergne et fait partie du Parc Naturel Régional des volcans d'Auvergne. Ses habitants sont appelés les Champsois et les Champsoises.

Nous organisons chaque année des manifestations diverses et variées (après-midi humoristique, loto, bal musette...) afin de financer les échanges.

Si vous souhaitez rejoindre notre association ou tout simplement participer à nos déplacements contactez
Contact : Vanina LEROUX 06 19 70 33 25 - triskelbateaucole@orange.fr

L'an passé nous avons apporté une aide financière pour trois voyages dans le Cantal :

- **En mars**, les élèves de l'école René Cerclé ont découvert cette jolie région.
- **En avril**, nous y fêtons les 10 ans du jumelage.
- **En septembre**, pour participer à la fête de la moule.

Vous pouvez également nous retrouver lors des manifestations à venir :

- **Le loto du 2 août**,
- **En septembre** lors du forum des associations,
- **Le 19 octobre** pour notre traditionnelle soirée auvergnate.



L'escale des bambins



Contact : 02 51 74 83 32 - lescaledesbambins@gmail.com

Bonjour les amis,

Je suis un loulou de l'association l'Escale des Bambins et je suis trop content de partager des moments avec les copains-copines.

Mon « Ass Mat » organise toutes les semaines des activités et/ou motricité avec ses collègues rien que pour nous.

Elles nous préparent aussi 2 grandes surprises dans l'année. Il y a « Le « Pescak » de Noël des nounous » et « La Sortie des Grands » (2-7 ans) au mois de juin.

Cette année, nous sommes allés à « Little Monkey » et à la caserne des pompiers de Pornic. En plus il y avait un pique-nique avec tous les copains-copines. C'était trop GÉNIAL ! Moi j'adore ce qu'elles nous organisent !

Mes parents apprécient que je puisse profiter des animations que propose l'association. Ils ont plein de renseignements et informations administratifs. C'est normal, l'association est rattachée à une Union Départementale (UDAAFAM44) et une Association Nationale (ANAMAAF). Si toi aussi, tu veux partager avec nous, demande à tes parents et ton « Ass Mat » de contacter la présidente au 02 51 74 87 21.

A bientôt,

Un loulou de l'asso



Lulu Marmot'ine

Maison d'Assistantes Maternelles M.A.M Lulu Marmot'ine

2016 → 2019

En avril 2016, la MAM ouvrait ses portes et accueillait des « grands » (1 an/1 an et demi) et des bébés. Aujourd'hui, ces premiers bébés marmots nous quittent pour une nouvelle grande aventure : l'école.

Pendant ces 3 années, jour après jour, ils ont appris la vie en petite collectivité (14 enfants accueillis simultanément).

Le partage, l'écoute, le respect, l'autonomie, tout en conservant une prise en charge individuelle de chaque enfant, font que ces petits marmots sont aujourd'hui prêts à prendre leur envol vers d'autres découvertes et apprentissages.

Du lundi au vendredi, Caroline, Mélanie, Séverine et Stéphanie, les assistantes maternelles, accueillent les enfants, en fonction des besoins de chaque famille (plannings réguliers, tournants, variables voire atypiques). Elles étudient toutes les demandes en fonction de leurs possibilités d'accueil individuel et collectif.



Contact : 07 82 29 52 09 ou 09 51 77 01 27 - mamlulumarmotine@gmail.com

associations

Amicale des retraités et sympathisants de la Côte de Jade



L'Amicale des Retraités et Sympathisants de la côte de Jade clôture son début de saison à l'occasion des vacances d'été.

La réouverture de l'Amicale se fera le 6 septembre.

L'Amicale sera présente au forum le 7 septembre et ce sera l'occasion pour ceux et celles qui ne nous

connaissent pas de vous présenter nos activités : jeux de cartes, billard, pétanque, repas dansants sans oublier les sorties spectacle et découverte, ainsi que le voyage annuel qui sera finalisé et proposé pour 2020.

Pour le 2^{ème} semestre 2019 sont prévus : deux repas dansants les vendredis 4 octobre et 6 dé-

cembre, ainsi qu'une sortie découverte de Pornic et son artisanat le jeudi 17 octobre.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'organisation de l'Amicale et ses activités qui se déroulent sur toute l'année, rendez-vous sur notre site www.amicalejade.fr

Contact : Antoine VAIDIE 06 79 54 20 31 - amicalejade@gmail.com

Sur les chemins du Yoga



L'Association « Sur les chemins du Yoga Loire Atlantique » propose des cours de Yoga adaptés au plus grand nombre.

Les cours ont lieu sur le site associatif de l'Ormelette, les mardis à 17h30 et à 19h.

Présidente de l'association : Corinne Moinard

Trésorier de l'association : Michel Foucré

Contact : 06 60 75 91 61 - surlescheminsduyoga@gmail.com

Magic forme en Pays de Retz

Magic Forme anime les cours suivants dans la commune de la Plaine-sur-Mer : renforcement musculaire, pilates, Stretching, gyme douce, zumba, barre lestée, kidsport, tai chi chuan, zumba ados, dance girly et du xtrème sans oublier la marche nordique et l'aquagym.

L'aquagym : un minimum d'efforts pour un maximum de résultats - Camping Eléovic - route de la Pointe saint Gildas à Préfailles :

- Lundi de 13h30 à 14h30 et de 14h30 à 15h30

- Mercredi de 12h15 à 13h15 et de 13h15 à 14h15

- Jeudi de 14h00 à 15h00 et de 15h00 à 16h00

L'aquagym est un excellent moyen d'allier l'aspect détente/plaisir de la piscine et les bienfaits d'une activité sportive.

Contact : 06 36 87 84 07- assomagicforme44@gmail.com



associations

Danser à La Plaine



Danser
à la
Plaine

Notre association propose à toutes et à tous de danser, qu'on soit seul(e) ou en couple sur des musiques variées : anciennes, actuelles, swing, latines... La pratique de la danse permet de découvrir ou redécouvrir le plaisir du mouvement, de maintenir et d'améliorer la coordination, l'équilibre, la mémoire et favorise le bien-être.

DANSES « SOLO » : Bachata, cha cha, cumbia, rock, rumba, salsa, tango, valse, kizomba, west-coast-swing... se dansent en respectant les pas des danses de loisirs en couple.

- **Lundi** de 10h15 à 11h15.

- **Mardi** de 10h15 à 11h15.

- **Vendredi** de 10h15 à 11h15.

DANSES « en COUPLE » : Rock et autres danses

- **Lundi** de 19h à 20h30

Tous les cours se déroulent à la Salle des Loisirs, Rue de Préfaillies, à La Plaine-sur-Mer à partir du lundi 16 septembre 2019.

NOS PLUS

Un esprit de convivialité tenant compte de la personnalité de chacun.

Des chorégraphies adaptées au niveau de chacun(e) avec description des pas fournie.

Des soirées et des stages.

INITIATION GRATUITE le mardi 6 août 2019 de 15h à 18h, Salle des Fêtes - Espace Sports et Loisirs.

Contact : Marie-Noëlle 06 14 05 57 58

danseralapaine@gmail.com - www.danseralapaine.com

AEPPR

L'AEPPR reste la plus ancienne association de PORNIC créée en 1986.

Aujourd'hui c'est toujours 650 adhérents qui sont répartis sur : Pornic, La Plaine-sur-Mer, Sainte-Marie-sur-Mer, Chaumes-en-Retz, Paimboeuf, Sainte-Pazanne, Saint-Père-en-Retz, Bourgneuf-en-Retz, Le Clion-sur-Mer, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Chauvé qui représentent plus de 30 heures de cours par semaine pour une cotisation unique de 95€ donnant accès aux cours en illimité.

A ce jour l'AEPPR présente les cours suivants :

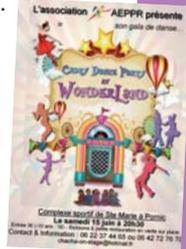
- Renforcement musculaire
- Pilates,
- Stretching
- Gym douce
- Equilibre sénior
- Zumba ados/adultes et lady style ados/enfants
- Step

Les cours de renforcement musculaire et de stretching assurés par Patricia TRANCHANT sont toujours assidûment suivis. La saison 2017/2018 a conservé un nombre suffisant d'adhérentes pour continuer ces cours !

En septembre l'association ouvrira un cours de swiss ball, deux cours supplémentaires de stretching, et un cours de step débutant.

Nous continuons de développer notre association afin d'ouvrir à tout public des cours où chacun peut trouver « son équilibre ».

Contact : 06 42 72 76 70 - glenat.michele@orange.fr



Les Randonneurs Préfaillies - La Plaine-sur-Mer

Les randonnées sont des moments privilégiés : joie de se retrouver, d'échanger (souvent des recettes) et découverte de paysages variés, en campagne ou au bord de la mer.

Du 1^{er} Juin au 15 septembre inclus : jeudi - départ 9h au Jardin des Lakas.

Autres dates à retenir :

18 juillet : départ à 8h du jardin des Lakas - sortie campagne plainaise.

1^{er} août : départ à 8h du jardin des Lakas - sortie le long du littoral.

29 août : sortie Île aux Moines (Morbihan).

12 septembre : sortie Rochefort en Terre (Morbihan).

Une fois par mois, nous avons une sortie pique-nique, départ à 8h du jardin des Lakas.

Participation de 2 euros par personne.

Contact : Nelly Patacchini 06 99 10 57 46



associations

Judo Côte de Jade

Malgré une baisse considérable du nombre des adhérents, nous continuons d'évoluer et nous nous félicitons des résultats de nos judokas :

En District :

- Paul Andrieux 1^{er} - Gabriel Boulet 5^{ème} - Ylan Guittière 9^{ème}

En département :

- Paul Andrieux 2^{ème} - Mélody Picot 2^{ème} - Gabriel Boulet 5^{ème}

En région :

- Mélody Picot 7^{ème}

Pour l'avenir de notre club nous espérons une recrudescence l'année prochaine. Fin juin, lors de notre assemblée générale, un nouveau bureau a été élu et nous avons fêté notre fin de saison tous ensemble autour d'un cours commun et d'un pique-nique.

Contact : judo.cotedejade@orange.fr



Océane FC



Issue de la fusion de deux clubs en 1995 :

FC MICHELOIS THARON et ES LA PLAINE PREFAILLES

Le club compte actuellement 276 Licenciés :

- 1 Equipe Vétérans Loisirs
- 3 Equipes Seniors (Equipe Fanion en D2)
- 1 Equipe U13
- 2 Equipes U11
- 1 Equipe U10
- 3 Equipes U9
- 3 Equipes U7

En groupement avec le club de ST PERE EN RETZ

- 2 Equipes U15
- 1 Equipe U17 (Elite Départementale)
- 1 Equipe U18

En cette année de coupe du monde féminin en France, le club met en place pour la saison 2019/2020, un groupement féminin, avec le club de Saint-Père-en-Retz. Cela permettra à toutes les jeunes filles de se retrouver et jouer entre elles.

Contacts : Joël RONDINEAU 06 60 71 89 53 - joel.rondineau@free.fr

Cyril ALONSO 06 40 39 70 73 - cyril.olonso379@gmail.com

Pascal TERIEN 06 09 62 51 21 - terrienpascal@aol.com

Contact : oceanefc.44@free.fr - <http://oceanefc44.footeo.com>

Le centre équestre Joalland Équitation

Le centre équestre Joalland Équitation, de l'initiation à la passion !



Le centre équestre Joalland Equitation, situé à mi-chemin entre la plage et la campagne, accueille à l'année plus de 90 licenciés et reçoit environ 1 500 touristes français et étrangers qui viennent

Contact : 06 47 41 07 86 - joalland.equitation@orange.fr

s'essayer aux joies de l'équitation pendant les vacances.

Agathe Vincent et François Pinson, les gérants de Joalland Equitation, sont des passionnés d'équitation depuis leur plus jeune âge. Leur volonté de transmettre l'amour des chevaux à tous les cavaliers les a poussés à devenir enseignants. Depuis 2017, ils font vivre ce club familial et convivial où chaque cavalier a plaisir à se retrouver.

Le centre équestre compte une cinquantaine de poneys et chevaux. Il propose des cours collectifs de tous niveaux, du baby-poney (3 ans) au Galop 7, mais aussi des balades, des stages pendant les vacances scolaires sans oublier des challenges internes. Joalland Équitation bénéficie des labels École Française d'Équitation, Poney Club de France et Cheval Club de France.

Parmi les 90 licenciés du club, une quinzaine d'entre eux participent régulièrement à des compétitions officielles de sauts d'obstacles (CSO). Une dizaine de cavaliers, âgés de 12 à 18 ans,

sont qualifiés aux Championnats Generali Open de France 2019, du 21 au 27 juillet prochains, dans différentes catégories selon l'âge, le niveau et l'ambition de chacun.

La vie du club est rythmée par des rendez-vous annuels comme la Fête du poney (fin mai), la randonnée équestre poneys et la randonnée adultes (fin août) ou encore les portes ouvertes du centre équestre (mi-septembre). Pendant les vacances d'été, des stages sont organisés au 7 juillet au 24 août.

Agathe et François seront présents au forum des associations pour vous faire découvrir ce club, où les cavaliers apprennent bien sûr l'équitation, mais aussi le respect, le partage et l'entraide.



associations

Atelier des Goélands



L'association compte 37 membres qui pratiquent l'aquarelle et le dessin, lors de séances de travaux libres, le lundi à Préfailles et le mercredi site de l'Ormelette à La Plaine-sur-Mer.

Des ateliers de perfectionnement sont régulièrement organisés, en interne, sur des thèmes divers. Des artistes professionnels viennent également animer des stages et des cours, qui se déroulent tout au long de l'année.

Nous participons aussi à la vie locale lors des manifestations telles que « Plantes en Fête » et fête de l'ACALP à La Plaine-sur-Mer, Fête du Village à Préfailles, et à travers des échanges avec d'autres associations telles que « L'Art au gré des Chapelles », les « 4Z'A », « Les Avocettes ».

Nous accueillons chaque année les enfants et les jeunes de 6 à 14 ans pour un atelier découverte de l'aquarelle.

Les adhérents participent à diverses expositions : Chauvé, Préfailles, La Plaine-sur-Mer... Durant le week-end de la Pentecôte notre association exposera à La Plaine-sur-Mer, dans la Salle culturelle du Marronnier.

Les occasions de se retrouver, de façon conviviale et chaleureuse, sont nombreuses et appréciées.

Nous avons occupé cette année, avec plaisir les nouveaux locaux de l'Ormelette. Vous pourrez nous retrouver au Forum des Associations le 7 septembre.

Contact : Jean RICHARD 06 30 34 47 60
contact@atelierdesgoelands.fr

Abacada Ecole de musiques actuelles



Avis aux amatrices et amateurs !

Implantée sur les communes de La Plaine-sur-Mer et de Préfailles, l'école de musique associative ABACADA offre ses services à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent approcher, ou reprendre, un instrument de musique.

Les huit professeurs de l'association vous proposent : piano ou guitare acoustique, guitare électrique ou basse, batterie, clarinette ou saxo, violon ou violoncelle.

La formation musicale (solfège) est couplée avec la pratique instrumentale lors des deux premières années.

ABACADA propose également de l'éveil musical pour les 5/7ans, et la possibilité de rejoindre l'un des ateliers multi-instruments déjà en place.

ABACADA sera présente lors du forum des associations le 7 septembre 2019 pour exposer ses offres de cours, mais il est possible de contacter dès maintenant l'association via sa messagerie : ecole.abacada@gmail.com

Contact : ecole.abacada@gmail.com



Le Réveil Plainais

La Batterie Fanfare du Réveil Plainais recrute des musicien(ne)s, majorettes, danseuses et élèves pour l'apprentissage du solfège. Débutants acceptés (enfants comme adultes).

Formation du solfège : à partir de 7 ans.

Apprentissage d'un instrument de musique (trompette, claire, cor de chasse, basse, tambour, xylophone...) à partir de 7 ans également.

Apprentissage du maniement du bâton : nos encadrantes accueillent vos filles à partir de 6 ans.

Cours de solfège, répétitions majorettes et musiciens le vendredi soir (Espace sports et loisirs ou Ormelette). Nous participons à de nombreux carnivals et corso fleuris. Nous ajoutons des chorégraphies à l'interprétation de nos morceaux. Déplacements en bus, convivialité et bonne humeur sont au rendez-vous.

Nous recherchons également des bénévoles pour la mise en place et le déroulement de notre Fête de la moule le samedi 3 août 2019 !

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour participer/observer une répétition, et pour tout renseignement supplémentaire !

Contact secrétaire : 06 77 90 74 51

lereveilplainais44@orange.fr - www.bfparade-lereveilplainais.fr - Facebook : Batterie-Fanfare Parade Le Réveil Plainais



associations

La Plaine sur Scène



Cet hiver, la troupe présentait une comédie policière évoluant parmi les pensionnaires d'une maison de retraite. Les comédien(ne)s de la troupe ont remporté l'adhésion du public, venu rire en nombre à la Plaine-sur-Mer comme à Pornic. La troupe tient à remercier ses fidèles spectateurs, les nouveaux aficionados ainsi

que les entreprises partenaires qui soutiennent notre association.

La Plaine sur Scène réunit une quarantaine de bénévoles de la Plaine-sur-Mer et des communes environnantes. Ils œuvrent toute l'année pour présenter un spectacle en mars. Administratif, technique, bricolage, soufflage, mise en scène, coiffure, maquillage, couture, intendance, bar, accueil en salle... les activités ne manquent pas et les bonnes volontés sont les bienvenues !

Si une aventure en notre compagnie vous tente, n'hésitez pas à nous contacter ! La Plaine sur Scène sera présente au Forum des Associations le 7 septembre.

Contact :
Joanna MONNIER
06 71 89 06 86



Festi'Char



L'Association des carnavaliers de la Plaine-sur-Mer, lors de son Assemblée de septembre 2018, s'est dotée d'un nouveau bureau et a voté le changement de nom de l'Association devenue « **FESTI'CHAR** » (anciennement l'Envol de la Couvée). Une dizaine de nouveaux adhérents nous ont rejoints, à l'issue du Forum des Associations.

Cette nouvelle équipe, dynamique et pleine d'idées, est attachée à continuer la construction du char en papillotes de papier crépon, emblème du savoir-faire plainais.

Contact : festichar.carnavalierslaplaine@gmail.com - www.carnavalierslaplaine.fr

Club de Lecture



Le club de lecture de La Plaine-sur-Mer se réunit une fois par mois pour échanger et débattre autour d'un ou plusieurs romans. Cette rencontre nous permet de partager nos émotions et nos ressentis pour nos coups de cœur. Elle nous réunit en toute convivialité, pour le plaisir de la lecture et de l'écriture, lors de temps forts et de manifestations thématiques.

Le dimanche 12 mai, nous avons organisé notre vide-bibliothèque annuel. Ce fut l'occasion pour les chineurs-lecteurs de faire de belles découvertes et d'échanger avec nous.

Pour la 3^{ème} année consécutive, nous participerons à l'animation « Lire à la plage » dans le cadre du festival « En Plain'été ». Nous vous attendons tous les mardis du **9 Juillet au 20 Août 2019 de 16h à 18h**, sur la plage du Cormier et conjointement à la pêcherie de la Govogne le **23 Juillet**. Nous proposerons aux petits et grands des ateliers-lecture, des lectures à haute voix et nous mettrons à leur disposition des livres à consulter sur place ou à emprunter, dans une ambiance estivale et conviviale.

Nous participerons le **dimanche 22 septembre 2019** aux journées du patrimoine à la pêcherie de la Govogne.

Contact : Mireille CARO 02 51 74 17 76 ou 06 79 34 66 14

En octobre 2018, nous avons organisé un dîner dansant autour d'une paëlla géante, soirée qui a reçu un franc succès et qui sera renouvelée le 12 octobre 2019, sur un thème non encore déterminé.

Lors des portes ouvertes le 10 mars 2019, le thème du char de l'année a été dévoilé. « Le Plain'Envol de Scooby-Doo ». Le char, ainsi que les costumes réalisés par les adhérents dont les ateliers ont débutés en novembre, les jeudis et vendredis après-midi, sont prêts pour les défilés de la mi-carême de Pornic et tout l'été.

Nous participerons cette année pour la première fois, à une soirée musicale nocturne, organisée par la municipalité de la Plaine-sur-Mer au jardin des Lakas, en proposant crêpes et boissons (non alcoolisées), au profit de notre association.

Pour la première fois également, notre char et nos animations seront sponsorisés par des entreprises et commerçants de la Plaine-sur-Mer et des environs : AC MECA SERVICE, ALEXANDRE OPTICIEN, AU JARDIN DES REVES, GLOBAL INFORMATIQUE, MISTER PAELLA 44 et RETZ NOVAUTO. Nous les remercions vivement pour leur aide précieuse. Elle nous a permis de compléter le financement de notre char et des costumes pour la saison.

Le char défilera accompagné de danseurs et danseuses sur des musiques entraînantes, n'hésitez pas à vous joindre à eux pour quelques pas ! Vous serez les bienvenus !

Nous vous attendons nombreux, pour admirer et encourager tous les adhérents de notre association qui représente, tout au long de la saison, la Plaine-sur-Mer.

Liste de nos défilés et activités pour la saison 2019

- 14 juillet 2019 - Défilé de la Prée à la Tara - La Plaine-sur-Mer

- 27 juillet 2019 - Défilé à Saint-Brévin-les-Pins
- 31 juillet 2019 - Mercredis aux Lakas, Jardin des Lakas à la Plaine-sur-mer - Bar et Crêpes
- 10 août 2019 - Défilé à Pornic
- 11 août 2019 - Défilé à Tharon Plage - commune de Saint-Michel-Chef-Chef
- 14 août 2019 - Défilé à Préfaïlles
- 17 août 2019 - Défilé à la Bernerie-en-Retz
- 7 septembre 2019 - Forum des Associations - Salle des Sports la Plaine-sur-Mer
- 12 octobre 2019 - Dîner dansant - Salle des Fêtes de la Plaine-sur-Mer.

associations

Club Slot Sud Bretagne

Le club Slot Sud Bretagne (CSSB) créé depuis décembre 2017, organise une activité ludique autour du circuit routier électrique (type circuit 24).

Nous roulons avec des voitures à l'échelle 1/32 ou 1/24, sur une piste plastique de quatre voies et de 26,30 mètres de longueur. Nous nous rencontrons tous les vendredis soirs sur le site de l'Ormelette.

Le club a participé à différentes courses régionales : F1 legend 70 à Rennes en octobre 2018, ainsi qu'une endurance de 6 heures à la Mothe-Achard (Vendée), en janvier 2019. Une équipe participera au F1 legend 71 les 5 et 6 octobre prochains à Rennes. Un championnat de l'Ouest est à l'étude. Il doit réunir les clubs du grand Ouest. Si vous êtes amateurs de courses automobiles et de modélisme, venez partager notre passion sur notre piste carrera. Vous pouvez nous suivre sur notre page facebook : Slotclubslot Sud Bretagne

Contact : Philippe SEVESTRE 07 80 06 66 01
clubslotssudbretagne@gmail.com



Créateurs de Retz



Depuis 2007, l'association souhaite promouvoir le talent et le savoir-faire artistique, culturel et artisanal des créateurs et artisans des communes du Pays de Retz. Au programme, de la couture, du cartonnage, des accessoires en tissu et des relooking de meubles. Les Créateurs de Retz organisent des marchés de créateurs et un vide-greniers, afin que le public puisse apprécier la qualité des réalisations 100% faits mains.

- Site associatif de l'Ormelette :

- Cours de couture : mardi de 9h à 17h
- Cours de cartonnage : vendredi de 9h à 17h

- Animations :

- 20 et 21 juillet : expo vente marché de créateurs, salle des Fêtes - Espace Sports et Loisirs
- 2 Août : vide-greniers, terrain de football, Boulevard des Nations Unies de 8h00 à 18h00 avec plus de 80 exposants.

Ils disposeront d'un emplacement de 5m x 5m pour la somme de 15€.

Les inscriptions doivent se faire au plus tard le lundi 29 juillet à 18h, de la façon suivante :

- récupération du bulletin d'inscription (à envoyer) et règlement sur le site <http://createursderetz.fr> à la page vide grenier
- ou en contactant Jacky Larroumet au 06 84 86 46 51 ou sur l'adresse mail : paysderetz@yahoo.com

Contact : paysderetz@yahoo.com

Paus'Créative

Paus'Créative vous propose diverses activités sur le site associatif de l'Ormelette :

Peinture sur bois, sur verre, sur toile, carterie etc. :

- le premier et troisième lundi, après-midi, de chaque mois
 - le premier et troisième jeudi, toute la journée, de chaque mois
- pour tous renseignements, veuillez contacter Lydia BEILLEVERT au 06 81 45 57 47

Cartonnage divers, boîte à bijoux, boîte à serviettes et divers objets décoratifs :

- le premier et troisième lundi de chaque mois
 - le deuxième et le quatrième jeudi de chaque mois
- pour tous renseignements, veuillez contacter Geneviève BRISSARD au 06 79 12 57 69

De plus, PAUS'CRÉATIVE propose également ses stages d'été :

- le mardi 9 juillet, toute la journée,
- le mardi 6 août, toute la journée, avec Lydia peinture sur toile,
- le 22 août, toute la journée, avec Geneviève création d'un petit sac et cartonnage.

Contact : boisserpe.nathalie@neuf.fr



associations

Graines d'Embruns



L'association Graines d'Embruns rassemble une poignée de passionnés et de collectionneurs de végétaux de la Plaine-sur-Mer et

des communes alentour. Elle offre un espace d'échange et de partage, dans un esprit convivial et amical.

Le samedi 6 octobre prochain, pour la cinquième année, l'association organisera un Troc'plantes dans le cadre verdoyant du jardin des Lakas. Les jardiniers sont invités à participer à un après-midi de troc de végétaux : plants racinés, boutures ou semences, de variétés ornementales, potagères ou d'intérieur, rares ou communs, étiquetés de préférence. Ce troc est ouvert à tous, novices comme amateurs. À l'instar des éditions précédentes, les membres de l'association présenteront également une mini-exposition « découverte ».

Contact : brosseau.jonathan@gmail.com



Sel de Jade



Le SEL (Système d'Entraide Local) de JADE est basé sur le partage de savoir et des savoir-faire :

« On peut apporter aux autres ce que l'on sait. On demande ce dont on a besoin. On donne sans attendre de recevoir. On reçoit avec l'intention de donner ».

L'objectif est de créer du lien entre les adhérents, de rompre l'isolement. Les adhérents sont acteurs de la vie de l'association. Les échanges de services se font de gré à gré, et sont très variés. Ils sont recensés sur un catalogue, mis à disposition de chaque sèliste, via notre site internet.

Depuis quelques années, les propositions d'ateliers se font plus présentes. Cela permet aux adhérents de s'investir davantage, soit en les organisant, soit en y participant. D'autres membres apprécient de partager leurs expériences et leurs échanges lors de nos rencontres mensuelles, chaque second mercredi du mois, salle des loisirs à 19h30.

Contact : [Jacqueline Bernardeau 02 40 21 96 90](tel:0240219690)

[Thérèse Couedel 06 74 88 81 34](tel:0674888134)

[Marie Andrée Riboulet 0674213120](tel:0674213120)

ACAPL

L'ACALP est une association regroupant les commerçants, artisans et indépendants de la Plaine-sur-Mer. Créée en 2005, elle a pour but de dynamiser sa vie locale, de représenter et d'informer ses adhérents. Elle souhaite rassembler les différents corps de métiers dans la convivialité et la bonne humeur.

Contact : [07 69 44 63 39](tel:0769446339)
acalp.laplaine@gmail.com
Facebook [acalp.laplaine](https://www.facebook.com/acalp.laplaine)



associations

AMAP



L'AMAP LA PLAINE-SUR-MER PRÉFAILLES continue doucement et sûrement de grandir, tant en nombre d'adhérents que sur l'offre proposée. Ce sont désormais 54 familles d'amapiens qui se retrouvent le mardi soir pour la distribution des produits locaux dans une ambiance chaleureuse et conviviale. À ce jour, l'association propose au choix des contrats de six mois avec des producteurs de :

- légumes (Le Jardin de mon Père, Rouans),
- pain (Les pains fleuris, Chauvé),
- spiruline (Ferme des Roseaux, La Plaine-sur-Mer),
- œufs et produits transformés (Ferme C'Erignes, Saint-Brévin-les-Pins),
- poulet (Le champs des Oiseaux, Pornic),
- farines et galettes de sarrasin (Terres promises, Pornic),
- sel (Le Monastérien, Les Moutiers-en-Retz),
- miel (GAEC des Brissets, Pornic),
- fruits et jus (Les vergers du Moulin, Maisdon-sur-Sèvre),
- tisanes, aromates et plants (Le Sens des Simples, Pornic).

L'AMAP propose également, ponctuellement, des soirées éco-gestes, des visites chez les paysans producteurs, des conférences et des ciné-débats.

Si vous aussi souhaitez consommer des produits bio, frais et de saison, en circuit court et soutenir l'agriculture paysanne locale, venez nous rencontrer lors d'une distribution, le mardi de 18h15 à 19h15, salle des Goélands, 1 rue de la Libération à la Plaine-sur-Mer.

Contact : amaplaaine@gmail.com - amaplaaineblog.wordpress.com

AMAP

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne permet de tisser un lien entre consommateurs et paysans au moyen d'un contrat. L'amapien s'engage pour une période donnée à acheter à date fixe et à prix équitable une partie de la production du paysan. Lequel, en retour, s'engage à fournir ses produits, issus d'une agriculture de proximité, pérenne, respectueuse de l'humain et de l'environnement.

Le mouvement des AMAP est né au début des années 2000, de la volonté de ré-impliquer les consommateurs dans leurs choix de consommation, tout en favorisant l'économie locale. C'est une démarche solidaire car elle agit pour l'emploi, par l'installation de nouveaux agriculteurs dans des structures à taille humaine. C'est aussi une démarche environnementale ; dans notre contexte d'urgence climatique, elle participe à la réduction des gaz à effet de serre et au respect de la biodiversité.



UNC

Notre association compte actuellement : 2 combattants de 39/45, 49 d'AFN, 9 veuves et 5 soldats de France.

Depuis plusieurs années, l'UNC demandait la carte du combattant pour les soldats qui étaient en Algérie entre le 03/06/1962 et le 03/06/1964. C'est chose faite. La loi est parue au journal officiel le 01/01/2019. Une demande de Plaine-sur-Mer est partie à Paris. Nous nous sommes réunis le 30 juin 2019 à Pontchâteau pour le centenaire de l'UNC.

Contact : Joël LOGERIE, rue de l'Église - 44770 LA PLAINE-SUR-MER

associations

Comité FNACA PORNIC-CÔTE DE JADE

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie entretient la transmission de la mémoire sur les communes de la Plaine-sur-Mer à Bourgneuf, Saint-Père-en-Retz, Arthon et Chéméré.

Elle participe aux différentes commémorations officielles et contribue à la « Transmission de la Mémoire » aux jeunes générations.

Elle octroie une aide d'urgence aux veuves et adhérents en situation matérielle difficile au travers du « Fonds de Solidarité » propre au Comité.

Tous les ans, l'association organise des temps forts : voyage à l'étranger, sortie d'une journée, escapade de deux jours, galette des rois, repas annuel et concours de belotte.

La prochaine assemblée générale a lieu le 12 octobre 2019.

Toute personne titulaire de la carte du Combattant ayant pris part à la Guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie et les veuves d'anciens combattants de la Guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie non remariées peuvent adhérer à l'association.

Toute personne n'entrant pas dans les critères d'adhésion peut devenir membre bienfaiteur du Comité FNACA en prenant une carte de sympathisant. Celle-ci donne la possibilité de participer aux activités du Comité, d'assister aux réunions d'informations et assemblées générales ordinaires et extraordinaires sans pouvoir participer aux votes et participer aux voyages et sorties.

Contacts : Michel MERCIER 06 84 37 45 47 - mercure44210@gmail.com



Don du sang



Depuis 1960, La Plaine-sur-Mer fait partie de l'ADSB de Pornic et ses environs avec La Bernerie-en-Retz, Chauvé, Chaumes-en-Retz (Arthon), Pornic et Préfailles.

Chaque semaine, en Loire-Atlantique, nous avons besoin de 1 230 dons de sang, car aucun produit ne s'y substitue.

A La Plaine-sur-Mer, nous organisons deux collectes par an : au mois de mai et d'octobre.

Il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au minimum 50 kg, être en forme et se soumettre lors de la collecte à l'approbation du médecin de l'Établissement Français du Sang (E.F.S.).

Une collecte annuelle, au Lycée du Pays de Retz, permet à de nombreux jeunes âgés de 18 ans d'effectuer leur 1er don.

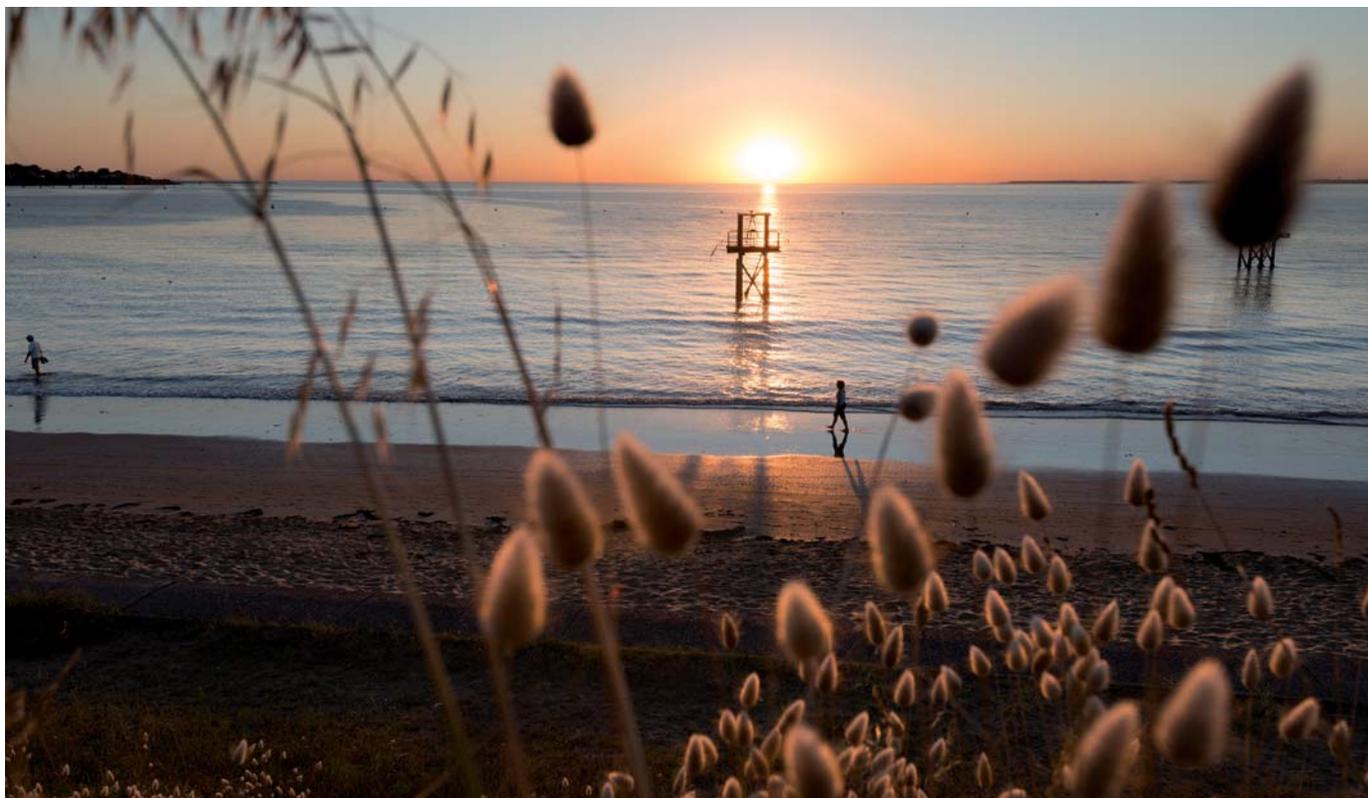
Mais les stocks restent insuffisants, car il faudrait 100 000 poches en permanence, ce qui représente 13 jours d'autonomie. Or, nous n'en avons que 75 000, soit une réserve de dix à onze jours.

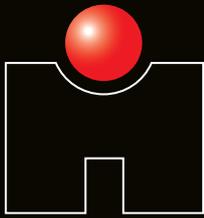
Il est hors de question de rester dans cette situation. Il faut trouver du sang. Ce n'est pas négociable, c'est de la vie !

En France, le sang n'est pas un commerce car le corps humain n'est pas une marchandise.

Partagez votre pouvoir ! Donnez votre sang !

Contacts : 02 40 21 04 82 - mariepatrick.baudet@wanadoo.fr





L'ATELIER
ARCHITECTE D'INTÉRIEUR

J S I M O
MAÎTRE D'ŒUVRE

20 Zone de la Musse - 44770 LA PLAINE SUR MER
02 40 21 02 32 • contact@jsimo.com
www.jsimo.com

diminutifs
Salon de coiffure

DIMINUTIFS • LA PLAINE/MER
Rue de l'Eglise ☎ **02 40 21 58 09**

www.coiffure-diminutifs.fr

Pornic - Super U - Le Golf	02 40 82 09 00
Pornic - 37 ^{es} rue du G. de Gaulle (coté gare)	02 40 21 76 81
Tharon	02 40 27 83 08
Paimbœuf	02 40 27 25 76
Bourgneuf en Retz	02 51 74 87 36




L'Air Marin

Terrasse ensoleillée • Cuisine Maison • Glaces • Banquets

60 boulevard de la Prée
44770 La Plaine sur Mer
02 51 74 87 31
thierrymary@orange.fr

Nos formules

Formule midi	Formule Week-end
13 €	19 €

Peinture • Décoration intérieure et extérieure • Ravalement de façade • Toiture



Garraud
ENTREPRISE

Patrick GARRAUD
06 22 49 83 91 • patrickgarraud@sfr.fr

La Beauté d'AuRetz



12 rue Joseph Rousse - 44770 La Plaine sur Mer
labeautedauretz@gmail.com - facebook : La beauté d'AuRetz
où à votre DOMICILE

Aurélié
Esthéticienne confirmée
Styliste onguilaire
Extension de cils
Microblading
06 24 88 33 49

De l'initiation... à la passion

Joalland Equitation
— Stages, pensions, compétitions —

François Pinson - 06 47 41 07 86
Chemin des Perdrix - 44770 La Plaine sur Mer

RESTAURANT BAR AMBIANCE **Face à la mer**

LE RAYON DE SOLEIL

223 bd de la Tara - 44770 La Plaine sur Mer
02 40 21 50 18 • 06 11 76 37 19



La Plaine Beauté
Institut de beauté

Soins visage et corps • Epilation • Maquillage • Beauté des mains et des pieds

5 rue Joseph Rousse
44770 La Plaine sur Mer **09 87 11 35 89**

Location de locaux d'activités
de 90 à 160m² **02 40 21 11 28**



Zac de la Musse
La Plaine sur mer

NEUF & RÉNOVATION



OMTÉLEC
Électricité
Merlet Olivier

- Chauffage élec.
- Climatisation
- Ventilation
- Domotique
- Alarme
- Vidéo Surveillance
- Antenne

OMTÉLEC // Olivier Merlet ZA de la Gateburière 44770 LA PLAINE SUR MER
Tél : **06 80 03 73 07** // Mail : o.mt@wanadoo.fr

Au Jardin des Rêves
CRÉATION
 Massif, mur végétal, robot tonte, dallage
 terrasse, terrassement, clôture, élagage, tonte...
BOIS DE CHAUFFAGE

SHOWROOM
 INTERIEUR & EXTERIEUR

ZAC La Musse
LA PLAINE SUR MER

www.aujardin-des-reves.com 02 40 21 11 28

AMBULANCES PACAUD Agrément 4403259
 02 40 21 60 29
 Taxi • 7j/7 • toutes distances
 LA PLAINE-SUR-MER • PRÉFAILLES • THARON - ST MICHEL

Sarl Jean-François Foucher et Laëtitia
GARAGE FOUCHER
 Zone de la Basse Musse
 La Plaine/Mer
 Tél. 02 40 21 50 08

VENTE NEUF
 ET OCCASION
 MÉCANIQUE - TÔLERIE
 PEINTURE - DÉPANNAGE

DACIA **RENAULT**
 La vie, avec passion

ALEXANDRE
 — opticien —

Adaptation lentilles
 Opticien Visagiste
 Examen de vue

Service à domicile
 2^{ème} paire gratuite
 Equipement sportif

4 place Paul Ladmirault - 44770 LA PLAINE / MER - 02 51 18 92 38

Neuf
 Rénovation
 Dépannage

DAMIEN MOREAU
 ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Électricité Générale et Industrielle • Courants Faibles et Courants Forts

1 Impasse du haut de la Plaine - 44770 La Plaine sur Mer
 Tél. 02 40 82 84 62 • Port. 06 98 15 19 96 • moreaudamien.electricite@gmail.com

BOURMEAU PAYSAGE
 aménagement & entretien des espaces verts

ZA de la Gateburière - 44770 LA PLAINE-SUR-MER
 Tél. 02 40 21 57 64 - www.bourmeau-paysage.com

BOUCARD STÉPHANE
 9, impasse des Fleurs
 44770 La Plaine sur Mer
 02 51 74 87 26

• PLOMBERIE
 • CHAUFFAGE
 • COUVERTURE
 • ZINGUERIE
 • ÉNERGIES RENOUVELABLES

www.boucard-plombier-couvreur.com

T'AS PENSÉ AU PAIN ?

ARBRE À PAINS
 YANN DOUAUD ARTISAN BOULANGER

Ouvert tous les jours de 7h à 13h30 et de 15h30 à 19h30 sauf le lundi
 En saison de mai à septembre 7/7 jours de 7h à 20h

1 Bis des Nations Unies - 44770 LA PLAINE SUR MER - 02 40 21 50 60

HÔTEL**** RESTAURANT ^{OO} MICHELIN
ANNE DE BRETAGNE
 MATHIEU GUIBERT

Port de Gravette - 163, Boulevard de la Tara - LA PLAINE-SUR-MER
 Tél. 02 40 21 54 72 | www.annedebretagne.com